



SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO



CHANGER DE CAP ET PRENDRE SON DESTIN EN MAIN

© 2018 Banque internationale pour la reconstruction et le développement
Groupe de la Banque mondiale
1818 H Street NW, Washington DC 20433
Téléphone : 202-473-1000
Internet : www.banquemondiale.org

Avis de non-responsabilité

Cet ouvrage a été établi par les services de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement avec des contributions extérieures. Les observations, interprétations et opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de la Banque mondiale, de son Conseil d'Administrateurs ou des pays que ceux-ci représentent. La Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude des données citées dans cet ouvrage. Les frontières, les couleurs, les dénominations et toute autre information figurant sur les cartes du présent ouvrage n'impliquent de la part de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement que l'institution reconnaît ou accepte ces frontières.

Déclaration relative aux droits d'auteur

Le contenu de cette publication est protégé par la loi sur les droits d'auteur. La copie ou la réutilisation de parties ou de l'intégralité de ce texte sans autorisation préalable peut constituer une violation de la loi en vigueur. La Banque internationale pour la reconstruction et le développement ou la Banque mondiale encourage la diffusion de son travail et autorisera normalement la reproduction de parties ou de la totalité du présent document pour des raisons non commerciales.

Pour tout autre renseignement sur les droits et licences, y compris les droits dérivés, envoyez votre demande, par courrier au Siège de l'éditeur, Banque mondiale, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, USA, fax 202-522-2422, e-mail pubrights@worldbank.org.

Photo de la couverture : Great Lakes Film Production Ltd

Conception de la couverture et graphiques de navigation intérieure : photos du bureau de la Banque mondiale au Congo,

Composition, graphisme et mise en page : Imprimerie Nouvelle du Congo (INC), e-mail : imprinouvcongo@yahoo.fr.
Imprimé à Brazzaville en République du Congo, par l'Imprimerie Nouvelle du Congo.

Des documents supplémentaires relatifs à ce rapport peuvent être consultés sur le site Web de la Banque mondiale en République du Congo (www.banquemondiale.org/fr/country/congo). Le matériel comprend le rapport, une brochure synthèse et un certain nombre de blogs relatifs aux problèmes du rapport.



GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Édition - Septembre 2018



BANQUE MONDIALE

SITUATION ECONOMIQUE DE LA REPUBLIQUE DU CONGO

CHANGER DE CAP
ET PRENDRE SON
DESTIN EN MAIN



TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	viii
Abréviations et acronymes	ix
Remerciements	x
Messages-clés	xi
Partie I : État de santé de l'économie congolaise	13
1.1 Développements récents : deux années d'ajustement difficiles	15
a. Une baisse prononcée du secteur non-pétrolier	15
b. Une inflation en baisse avec une masse monétaire et des avoirs extérieurs en régression ..	17
c. Une appréciation du taux de change réel entraînant une réduction des déficits extérieurs...	21
d. Une situation des finances publiques difficile et des politiques budgétaires procycliques ...	24
1.2 Perspectives et défis : des risques persistants	28
Partie 2 : Changer de cap et prendre son destin en main	31
2.1 Du besoin d'un changement de cap	32
a. Le modèle économique actuel n'est pas soutenable	32
b. La tendance récente du cadre de gestion budgétaire n'est pas soutenable	34
c. La faiblesse du cadre budgétaire conduit à des problèmes de gouvernance	36
2.2 Le Congo fait face à des contraintes structurelles externes et internes.....	38
a. Les contraintes structurelles externes.....	38
b. Les contraintes structurelles internes	40
2.3 Le Congo doit changer de cap par la voie des réformes.....	41
a. Changer de cap par les réformes sectorielles	41
b. Changer de cap dans les réformes structurelles	45
c. Changer le cap d'une politique fiscale procyclique à une politique contracyclique.....	48
Partie 3 : Changer de cap pour amorcer la transformation structurelle	51
3.1 La transformation structurelle de l'économie est nécessaire	53
a. Du fait des aspirations des congolais à un mieux-être et à plus d'opportunités	53
b. Du fait du faible portefeuille de biens produits par le Congo	56
3.2. Amorcer la transformation structurelle à partir de l'existant	59
a. Identifier des produits-frontières en amont pour la transformation	59
b. Améliorer la politique industrielle du pays	61
3.3 Un nouvel élan pour le développement du Congo	62

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Le PIB s'est contracté davantage en dépit de l'entrée en production de nouveaux puits de pétrole	15
Graphique 2 : Contraction du PIB induite par les secteurs des services et de l'industrie	15
Graphique 3 : Evolution du PIB réel en zone CEMAC entre 2013, 2016 et 2017, le Congo reste le plus affecté en 2016 et 2017	16
Graphique 4 : Evolution de la composition du taux de croissance économique du côté de la demande	17
Graphique 5 : Baisse des prix à la consommation à cause de la faiblesse de la demande	18
Graphique 6 : Variation des avoirs extérieurs nets de la BEAC (en millions de FCFA)	19
Graphique 7 : Evolution du taux de change effectif réel : TCER (de janvier 2009 à avril 2018) ..	21
Graphique 8 : Evolution du prix du pétrole et du taux de change en dollars - FCFA (de janvier 2009 à avril 2017)	22
Graphique 9 : Indice des prix ajustés de la consommation des ménages dans une série d'économies sélectionnées, 2011.....	23
Graphique 10 : Evolution du compte courant en zone CEMAC entre 2013 et 2017	24
Graphique 11 : Des déficits budgétaires insoutenables depuis 2014... en dépit des efforts d'ajustement face à la crise	25
Graphique 12 : Financement (en % du PIB hors-pétrole) essentiellement par les avances statutaires de la BEAC	25
Graphique 13 : Financement par une forte accumulation d'arriérés intérieurs et extérieurs (en % du PIB hors-pétrole)	25
Graphique 14 : Profil du service de la dette publique (en milliers de dollars US)	28
Graphique 15 : Prévisions des cours du pétrole	33
Graphique 16 : Tendance de l'épargne nette ajustée	34
Graphique 17 : Épargne nette ajustée, 2015	34
Graphique 18 : Dépenses de l'Etat congolais par rapport au PIB, 2005-2014	35
Graphique 19 : Solde primaire hors pétrole du Congo (2000-2014) en pourcentage du PIB	35
Graphique 20 : Principaux pays pétroliers-indice de perception de la corruption	37
Graphique 21 : Evolution des indices de quelques produits entre 2007 et 2017	39
Graphique 22 : Croissances des prix du pétrole et du PIB réel de 2007 à 2017	40
Graphique 23 : Richesse en ressources naturelles par habitant (en millions fcfa)	54
Graphique 24 : Variation de la productivité du travail au Congo comparée à d'autres pays entre 2013 et 2016 (en %)	55
Graphique 25 : Complexité économique des produits fabriqués et niveau de prospérité par pays	57
Graphique 26 : Ce que le Congo a exporté en 2014 (\$20.5 B) et 2016 (\$5.07b)	57
Graphique 27 : Distance et opportunités de gains pour les produits plus complexes fabriqués et exportés par le Congo	58
Graphique 28 : Nombre de nouveaux produits et exportations par habitant	60

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution et structure de la masse monétaire (en millions de FCFA)	19
Tableau 2 : CEMAC - Notation des banques par la COBAC	20
Tableau 3 : Perspectives macroéconomiques 2018-2021	29
Tableau 4 : Indice Mo Ibrahim sur la gouvernance en Afrique, 2006-2015	36
Tableau 5 : L'indice de développement humain 2016	54
Tableau 6 : Secteurs avec un avantage comparatif révélé supérieur à 1 en 2014	59

LISTE DES ENCADRÉS

Encadré 1 : Inefficiency et problème de priorisation des investissements publics	26
Encadré 2 : Les entreprises publiques du Congo	47
Encadré 3 : Malaisie – Un succès dans l'exploitation des ressources naturelles	49

Changer de cap et prendre son destin en main

La République du Congo a subi de plein fouet les contrecoups de la baisse prolongée des cours du baril de pétrole qui a durement affecté son économie à partir de 2014 jusqu'au milieu de l'année 2017.

Le pays n'a pas su tirer profit de la période faste de la production pétrolière au cours la dernière décennie ni du dynamisme économique de la Chine, grand importateur de matières premières et pourvoyeur d'investissements directs. Il n'a donc pas été en mesure de se constituer des réserves financières conséquentes. En effet, ses politiques budgétaires tendant à accroître les dépenses publiques et à faire moins de prélèvements obligatoires en période d'expansion économique ont contribué à éroder ses ressources budgétaires, confrontant le pays à une crise économique sans précédent. La République du Congo fait aujourd'hui face à des déséquilibres internes et externes d'une ampleur qui met en péril ses perspectives de développement économique et social. Plus préoccupant encore, les analyses les plus réalistes laissent entrevoir une contraction structurelle de l'économie congolaise à partir de 2021.

La République du Congo est astreinte à la diversification de son économie pour sortir de sa dépendance structurelle aux revenus pétroliers et s'engager sur la voie d'une croissance durable et inclusive. Elle doit opérer une transformation profonde de son économie et créer de nouvelles sources de revenus plus stables afin d'anticiper et de contenir les effets néfastes du déclin progressif et irréversible des ressources pétrolières.

Le rapport sur la situation économique de la République du Congo tire la sonnette d'alarme et invite le pays à *Changer de cap et prendre son destin en main*. Il plaide pour des réformes structurelles profondes susceptibles d'aider à changer fondamentalement la trajectoire de l'économie congolaise pour sortir de la tourmente des déséquilibres macroéconomiques, améliorer l'emploi, le revenu et le bien-être des populations, et contribuer ainsi à une réduction substantielle de la pauvreté.

Le rapport recommande de séquencer les mesures des réformes, améliorer le niveau de productivité et la diversification économique, et de promouvoir l'industrie légère. Il propose une évaluation de l'état actuel de l'économie congolaise et suggère des pistes de solution pour aider le pays à réorienter sa stratégie de développement.

Ce rapport s'adresse aux différents acteurs de l'économie congolaise : les décideurs publics, les parlementaires, les partenaires au développement, les opérateurs économiques privés, les organisations de la société civile, les universitaires, mais aussi à l'ensemble de la population. J'espère qu'il suscitera un débat franc et enrichissant pour tous.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

Jean Christophe Carret

Directeur des opérations de la Banque mondiale
Pour la République du Congo,
la République démocratique du Congo
et la République centrafricaine

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

ACR	Indice d'Avantage Comparatif Révélé
ASS	Afrique subsaharienne
BAD	Banque Africaine de Développement
BEAC	Banque des États de l'Afrique Centrale
CCA	Caisse Congolaise d'Amortissement
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CFCO	Chemin de Fer Congo-Océan
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
COBAC	Commission Bancaire d'Afrique Centrale
ENI	Société pétrolière italienne
FCFA	Franc de la Coopération Financière en Afrique centrale
FMI	Fonds Monétaire International
IDE	Investissement Direct Etranger
IDH	Indice de Développement Humain
LFI	Loi de Finances Initiale
LFR	Loi de Finances Rectificative
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OPEP	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PND	Plan National de Développement
PNIASAN	Programme National d'Investissement Agricole de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPA	Parité des Pouvoirs d'Achat
PPTE	Pays Pauvre Très Endetté
RNB	Revenu National Brut
SCD/DSP	Diagnostic Systématique Pays
SH	Code du Système Harmonisé
SPHP	Solde Primaire Hors Pétrole
UNICONGO	Union Patronale et Interprofessionnelle du Congo
USD	Dollar américain
VAN	Valeur Actualisée Nette

REMERCIEMENTS

Ce rapport sur la situation économique en République du Congo a été écrit par Samba Ba, Economiste principal et Etaki Wa Dzon, Economiste. Plusieurs personnes ont contribué à ce rapport. Souleymane Coulibaly, Economiste en chef, Département macroéconomie, Afrique de l'Ouest et du Centre ; Chadi Bou Habib, Coordonnateur de programmes ; Jacques Morisset, Coordonnateur de programmes, Afrique de l'Ouest ; Jean Mabi Mulumba, Spécialiste principal du secteur public ; Jean-Pascal Nguessa Nganou, Economiste principal ; et David Cal MacWilliam, Economiste principal ont accepté de lire et commenter une première version de ce rapport. Ce rapport a aussi bénéficié d'un appui administratif de Claudia Rocio Manrique et Josiane Louzolo Maloueki, Assistantes de programmes. Les auteurs voudraient remercier Jean-Christophe Carret, Directeur des opérations de la Banque mondiale pour la République du Congo ; Francisco Galrao Carneiro, Directeur sectoriel, Département macroéconomie, Afrique de l'Ouest et du Centre ; Djibrilla Adamou Issa, Représentant-résident de la Banque mondiale en République du Congo et Yisgedullish Amde, Coordonnatrice des programmes.

Message 1 : La République du Congo traverse une période difficile caractérisée par la persistante morosité des fondamentaux macroéconomiques alors qu'au niveau régional et international, la situation semble plus favorable. En 2017, la croissance économique de la République du Congo a reculé pour la deuxième année consécutive pour atteindre -3,1% après -2,8% en 2016. Cette contreperformance se justifie par la persistance des effets de la crise économique sur le secteur hors pétrole qui s'est contracté de nouveau à -7,9%, contrairement au secteur pétrolier qui s'est amélioré au cours de cette année du fait de la remontée de la production nationale de 15,3%. L'accumulation des arriérés de paiements et la baisse des activités en général ont entraîné des licenciements et le gel des recrutements dans le secteur privé. En plus, les déficits jumeaux (finances publiques et comptes extérieurs) ont persisté et sont restés importants en 2017. Ces indicateurs macroéconomiques ont caractérisé la morosité ambiante en République du Congo alors que la sous-région Afrique subsaharienne et le monde ont expérimenté des performances plus favorables de 2,4% et 3% en 2017.

Message 2 : La faiblesse conjoncturelle du secteur hors pétrole s'explique par la combinaison des facteurs socio-économiques importants qui ont contribué à la fragilisation du tissu économique. Au-delà des effets du Syndrome Hollandais qui a limité le développement du secteur productif congolais depuis des décennies, la reprise conjoncturelle a été retardée par plusieurs facteurs. A titre d'exemple, la crise du Pool a totalement affecté le fonctionnement de la société des Chemins de Fer Congo-Océan (CFCO) en interrompant le transport ferroviaire entre Pointe-Noire et Brazzaville. Le résultat net comptable de l'entreprise a continuellement chuté de 8,7 milliards de FCFA en 2012 pour s'annuler en 2017. Le programme d'urgence, de réhabilitation et d'équipement du Chemin de Fer Congo-Océan a vu notamment ses efforts être anéantis par les destructions massives des équipements

et infrastructures ferroviaires. Cette situation a négativement touché la chaîne logistique du pays en ralentissant l'activité économique malgré l'entrée en service de la route Pointe-Noire-Dolisie-Brazzaville. Cette route a néanmoins permis de ramener l'inflation sous contrôle, en facilitant l'alimentation de Brazzaville.

Message 3 : Les mesures de réductions des dépenses ont été effectives mais les engagements de l'Etat demeurent importants, accroissant les arriérés envers le secteur privé et le surendettement. L'analyse de la soutenabilité de la dette montre une forte pression du service de la dette dans les 4-5 prochaines années. L'endettement du pays a largement augmenté au cours des huit dernières années, tant en nominal que par les effets de change qui s'expliquent par l'appréciation du dollar face à l'Euro. Aussi, une restructuration de cette dette reste-t-elle nécessaire pour rétablir la soutenabilité de la dette à l'horizon 2022. Ce surendettement est dû à l'effet combiné de la volonté du gouvernement de combler le gap infrastructurel du pays en investissant de façon procyclique et l'absence d'une gestion prudente des excédents budgétaires provenant de l'embellie du secteur pétrolier d'avant 2014.

Message 4 : Les perspectives quoique favorables nécessitent la poursuite des mesures de politique économique qui ont commencé à produire des effets appréciables, avec la contraction de l'inflation et la réduction de l'ampleur des déficits jumeaux. La réalisation au plan régional de la politique monétaire restrictive et au plan national de la politique budgétaire accommodante a produit certains résultats. L'inflation a été ramenée sous contrôle à 0,5%, se situant très en deçà des 3% du seuil communautaire de la CEMAC, mais les réserves internationales du pays ne se sont pas reconstituées. Les déficits budgétaires ont sensiblement reculé de presque 12 points de pourcentage du PIB entre 2016 et 2017, à la suite du resserrement de la dépense publique qui a

chuté de presque 27% entre 2016 et 2017 alors que les recettes ont fléchi de seulement 8% sur la même période. L'amélioration des recettes d'exportation et de la bonne tenue des cours de change du FCFA face au dollar via l'Euro se sont traduitent directement par une forte amélioration du déficit du compte courant qui a été divisé par 5 tout en restant important. Cependant, le besoin d'un renforcement de la qualité des réformes demeure nécessaire pour une relance rapide de l'économie.

Message 5 : Afin de sortir de cette situation fragile, le pays devrait s'engager résolument vers un ensemble cohérent et coordonné de réformes au cours des trois prochaines années. Sur la période 2018-2020, la production pétrolière devrait croître en moyenne de 8,4% malgré le déclin attendu en 2020. Conformément à la décision des Chefs d'Etat du 23 décembre 2016 à Yaoundé au Cameroun, le Congo devrait aussi être bientôt en programme avec le FMI comme les autres pays de la CEMAC, ce qui permettrait de bénéficier aussi des appuis budgétaires de la Banque mondiale, de la BAD et de la Coopération française afin de mettre en œuvre des mesures correctrices. La réussite de ces réformes serait un moteur complémentaire et synergique à la bonne tenue de la production pétrolière pour ramener la confiance parmi les investisseurs, relancer la production hors pétrole et rétablir les équilibres macroéconomiques rompus depuis 2014.

Message 6 : Le changement de cap en s'éloignant d'un modèle économique insoutenable, par des réformes sectorielles de fond et corriger ses contraintes structurelles constitue une urgence. Le modèle actuel qui est basé sur l'exploitation de la rente pétrolière n'est plus soutenable non seulement à cause de la crise actuelle mais en anticipant sur les grandes révolutions dans (i) les NTIC, (ii) le transport avec les véhicules électriques, (iii) l'énergie verte et les biocarburants. La réalisation des politiques sectorielles et structurelles s'impose donc comme une nécessité pour à la fois faire face aux contraintes externes et corriger les contraintes internes tant en matière de gestion budgétaire (faibles revenus, fort endettement, grandes dépenses procycliques) que de gouvernance de l'administration publique en général.

Message 7 : Le pays pourrait bien changer de cap en amorçant sa transformation structurelle par l'adoption de l'industrie légère. En prenant en compte les aspirations profondes des populations congolaises à un mieux-être et à plus d'opportunités pour une prospérité partagée, et du fait que le portefeuille de biens produits par le Congo est faible et mériterait d'être dynamisé. Il devrait s'appuyer sur l'existant pour amorcer la transformation structurelle est une ambition réaliste. Il s'agirait d'identifier les produits-frontières en amont pour la transformation et d'améliorer la politique industrielle du pays. Ce nouvel élan pour le développement du Congo est possible en procédant à une diversification verticale et en investissant dans l'industrie légère. Une diversification verticale dans les secteurs des ressources naturelles du pétrole, de la forêt et des mines contribuerait à compenser la baisse attendue de la production pétrolière à partir de 2020 et à réduire la vulnérabilité du pays. Il s'agira de se concentrer sur : (a) la transition vers des produits à plus forte valeur ajoutée dans les industries minérales et chimiques ; (b) la conformité des entreprises à la règle nationale selon laquelle 85 % des grumes doivent être transformées localement avant d'être exportées, (c) le déploiement du Système informatisé de Vérification de la Légalité, (d) la réduction des taxes sur le bois fabriqué et (e) l'exploitation minière, notamment le cuivre.

Message 8 : Un ensemble de risques internes et externes pèsent sur l'économie congolaise et exige la poursuite soutenue des efforts pour changer de cap. Les risques intérieurs porteraient sur les menaces d'ordre sécuritaire contre le pays et le retard dans la mise en œuvre des réformes économiques. Ce dernier risque pourrait résulter d'un déficit d'implication des autorités et de coordination dans la mise en œuvre des réformes économiques et financières identifiées. Le risque extérieur majeur proviendrait de l'évolution de l'environnement international en cas d'une nouvelle chute des prix du pétrole.

*Un ménage bénéficiaire d'un projet de protection sociale de la Banque mondiale.
© D.R./Lisungi.*



**PARTIE I :
ÉTAT DE SANTÉ
DE L'ÉCONOMIE CONGOLAISE**

- La République du Congo traverse une crise socioéconomique subséquente aux prix bas du pétrole et à la situation d'insécurité dans le pays. Le PIB s'est fortement contracté deux années de suite en se situant respectivement à -2,8 % et -3,1 % en 2016 et 2017.
- En 2017, le pays a enregistré de larges déséquilibres internes et externes avec un déficit primaire non-pétrolier à 18,8% du PIB et celui du compte courant à 13,1% du PIB.
- Les réserves internationales ont chuté et représentaient moins d'un mois d'importations.
- L'augmentation procyclique des investissements publics et leur inefficience ont entraîné une rapide hausse du ratio de la dette extérieure au PIB qui est passée de 20% à la fin de 2010 à 80,5% à la fin de 2017, avec la prise en compte de nouveaux emprunts fournis par le gouvernement, comme souligné par le FMI¹.
- Le gouvernement a accumulé des arriérés extérieurs et intérieurs qui ont pesé sur la croissance annuelle des activités économiques hors pétrole qui s'est situé à -3,2% en 2016 et à -7,9% en 2017 et sur le secteur bancaire local avec l'accroissement des créances en souffrance dans les banques et une dégradation des ratios prudentiels.
- En dépit d'une légère reprise du secteur pétrolier en 2018 qui pourrait se poursuivre en 2019, les perspectives de sortie de crises restent douloureuses avec un nécessaire prolongement de l'ajustement budgétaire combiné à une restructuration de la dette publique du Congo pour rétablir les équilibres.
- Avec l'épuisement projeté des réserves de pétrole dans les 20 prochaines années, les risques sont élevés. Une fois l'économie stabilisée, l'atteinte d'une croissance diversifiée et inclusive nécessitera de poser les jalons de la transformation structurelle dès 2019 pour réduire la forte dépendance au pétrole.

Cette première partie présente une revue des développements récents enregistrés par l'économie congolaise, jusqu'à la fin 2017, en précisant les facteurs explicatifs de la contraction du PIB réel. Elle décrit les situations budgétaires,

monétaires et extérieures. Une discussion sur les perspectives à court et moyen termes au regard des opportunités et des risques encourus par le pays conclut la section et sert de transition à la deuxième partie du rapport.

¹ Intervention du Porte-parole du FMI en début août 2017 auprès de l'Agence France Presse, sur les écarts entre les données de la dette fournies par le gouvernement en juin 2017 et celles de la mission de mars 2017.

1.1 DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS : DEUX ANNÉES D'AJUSTEMENT DIFFICILES

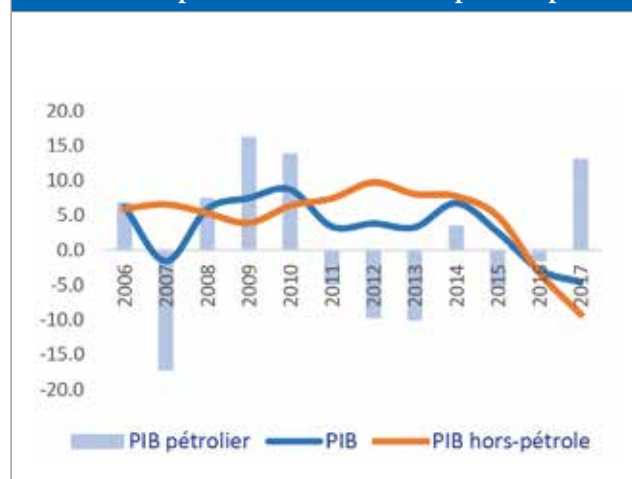
A. UNE BAISSÉ PRONONCÉE DU SECTEUR NON-PÉTROLIER

1.1.1 L'économie congolaise continue de subir les effets de la crise des prix bas du pétrole.

Les évolutions économiques au Congo sont étroitement liées à l'évolution du secteur pétrolier. Avant la crise, la production pétrolière représentait 58% du PIB, les exportations de pétrole, 78% des exportations, et les recettes pétrolières du gouvernement constituaient 74% des recettes budgétaires totales. L'année 2017 a été difficile pour le Congo, en dépit de l'entrée en production du nouveau puits de pétrole à Moho Nord. La crise économique s'est accentuée, le PIB continuant à se contracter fortement à -3,1% en 2017 contre -2,8% en 2016 (Graphique 1).² Les activités non pétrolières ont largement diminué de 7,9%

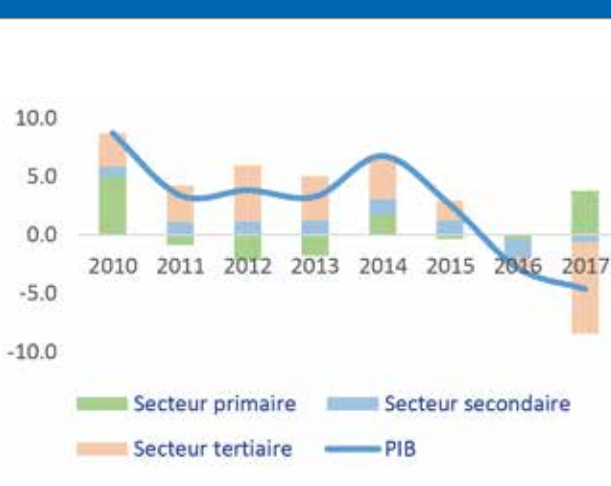
en 2017. La situation financière tendue des entreprises du secteur privé à la suite de l'accumulation des arriérés a conduit la plupart des entreprises à réduire les activités et les effectifs. Selon la fédération du patronat congolais, Unicongo, près de quatre entreprises sur cinq ont vu leur chiffre d'affaires baisser en 2016 contre seulement 7% qui ont vu une amélioration de leur chiffre d'affaires. En 2017, la situation s'est presque maintenue avec 71% des entreprises ayant subi une réduction du tiers des activités. Ce ralentissement des activités, pour la plupart dans le secteur non pétrolier, serait dû à la situation de trésorerie difficile et la faiblesse de la demande, entraînant des licenciements (environ 12 000 en 2016 et 3 000 en 2017).

Graphique 1 : Le PIB s'est contracté davantage en dépit de l'entrée en production de nouveaux puits de pétrole



Source : Banque mondiale, FMI et Direction générale de l'économie

Graphique 2 : Contraction du PIB induite par les secteurs des services et de l'industrie



Source : Banque mondiale, FMI et Direction générale de l'économie

² Banque mondiale, Perspectives macroéconomiques et sur la pauvreté Printemps 2018, MPO 2018 WB & IMF Spring Meetings, Mars 2018.

1.1.2 La faible performance du secteur non-pétrolier en 2017 est le fait du secteur tertiaire suivi du secteur secondaire, l'inverse de 2016.

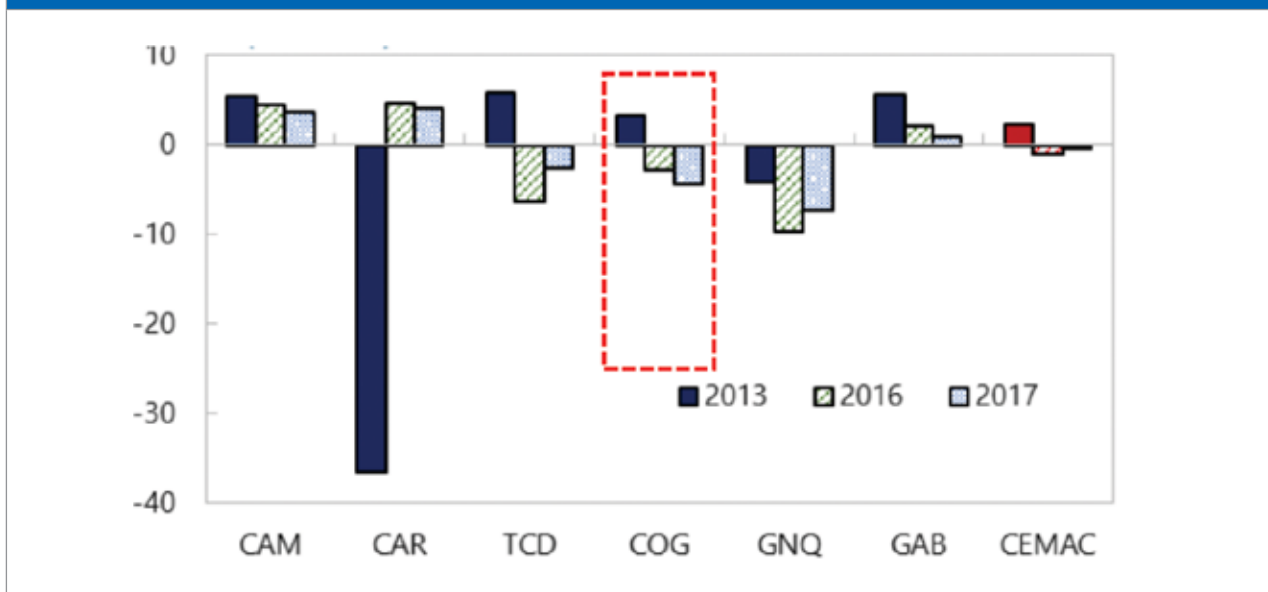
Les contractions respectives des résultats de ces deux secteurs ont été de 21,6 % et 3,7 % en 2017 (Graphique 2). Au niveau du secteur tertiaire, la récession a fini par toucher toutes les branches (transports et télécommunication ; commerce, restaurants et hôtels ; administrations publiques ; services des assurances et banques). L'ajustement des dépenses publiques dans les administrations ainsi que l'accumulation des arriérés ont négativement impacté la trésorerie des entreprises en général, affectant sérieusement le secteur bancaire en 2017. La morosité des activités non-pétrolières s'est reflétée dans le taux de fréquentation des hôtels et restaurants. En outre, le transport, l'évacuation des agrumes et le commerce ont été affectés par les inondations dans l'extrême nord du pays, principalement dans la région forestière de la Likouala. Au niveau du secteur secondaire, les activités des bâtiments et travaux publics ont été timides malgré le lancement de l'importante cimenterie Dangote à Mfila. En revanche, l'agri-

culture et les industries chimiques ont permis de limiter la forte contraction.

1.1.3 En comparaison avec les autres pays de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), après la Guinée équatoriale, la République du Congo est restée l'économie la plus affectée et continue de subir la récession.

Dans la CEMAC, en dépit des efforts consentis pour atténuer les impacts de la double crise pétrolière et sécuritaire, la situation économique est restée difficile. L'activité économique s'est contractée de nouveau sous l'effet de la baisse pétrolière et d'un rythme modeste dans les activités non-pétrolières (Graphique 3). La forte contraction des activités non-pétrolières du Congo a pesé sur le niveau encore faible du PIB global de la CEMAC. Les pays de la CEMAC sous programme d'ajustement et de consolidation budgétaire ont enregistré une légère reprise des activités non-pétrolières. Pour rappel, les discussions avec la République du Congo et la Guinée équatoriale pour ce type de programme ont pris du retard.

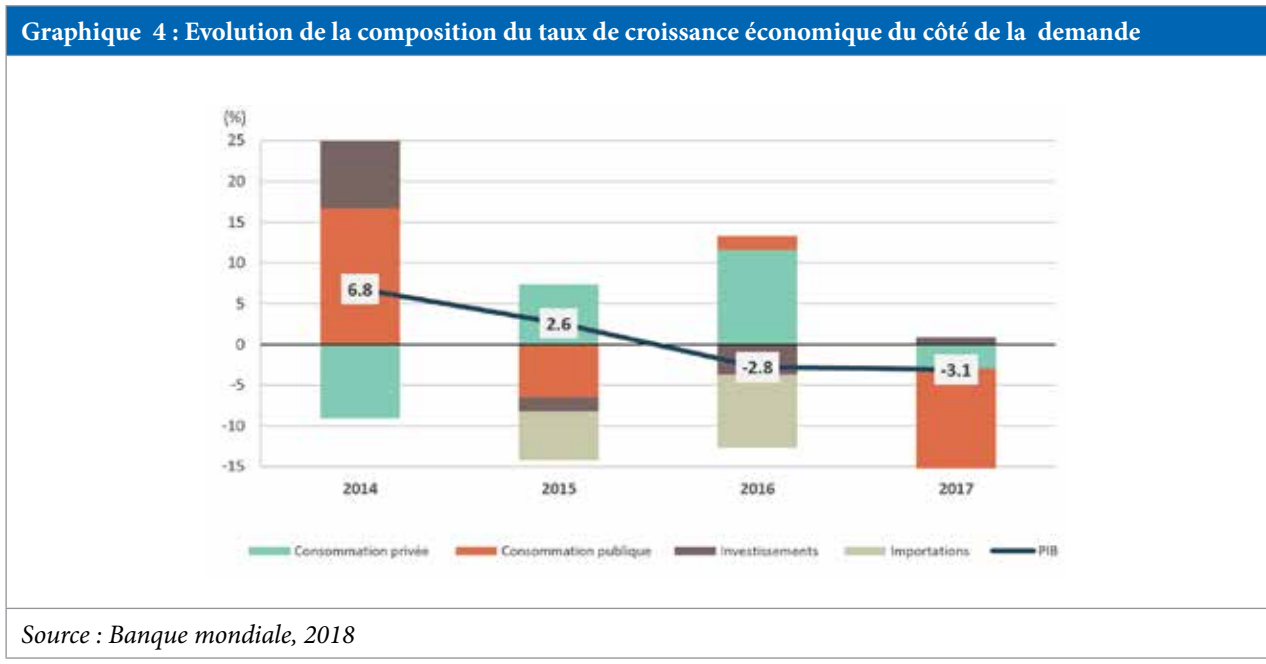
Graphique 3 : Evolution du PIB réel en zone CEMAC entre 2013, 2016 et 2017, le Congo reste le plus affecté en 2016 et 2017



Source : FMI, Rapport semestriel sur la CEMAC, Décembre 2017

1.1.4 Au niveau de la demande, les tendances sont restées à la baisse durant ces deux dernières années. Certes, les exportations de pétrole ont été à la hausse, mais des contractions ont été enregistrées aussi bien pour la consommation privée (-3,2%) que publique (-14,1%) (Graphique 4). Pour ce qui concerne les investissements publics, les besoins d'ajustement ont amené le gouvernement à procéder à de larges coupes dans les infrastructures de transport, d'électricité et de leur maintenance eu égard à leurs niveaux

très élevés. Ces coupes à hauteur de deux tiers répondent aussi à un besoin d'amélioration de l'efficacité des dépenses en capital. Bien que les récents investissements privés dans le secteur du pétrole avec le nouveau puits de Moho Nord aient contribué à atténuer la baisse tendancielle de l'investissement au Congo, la réduction de la demande agrégée a fortement pesé sur la croissance économique. Ces résultats suggèrent au pays de revisiter ses politiques d'investissement et commerciale.

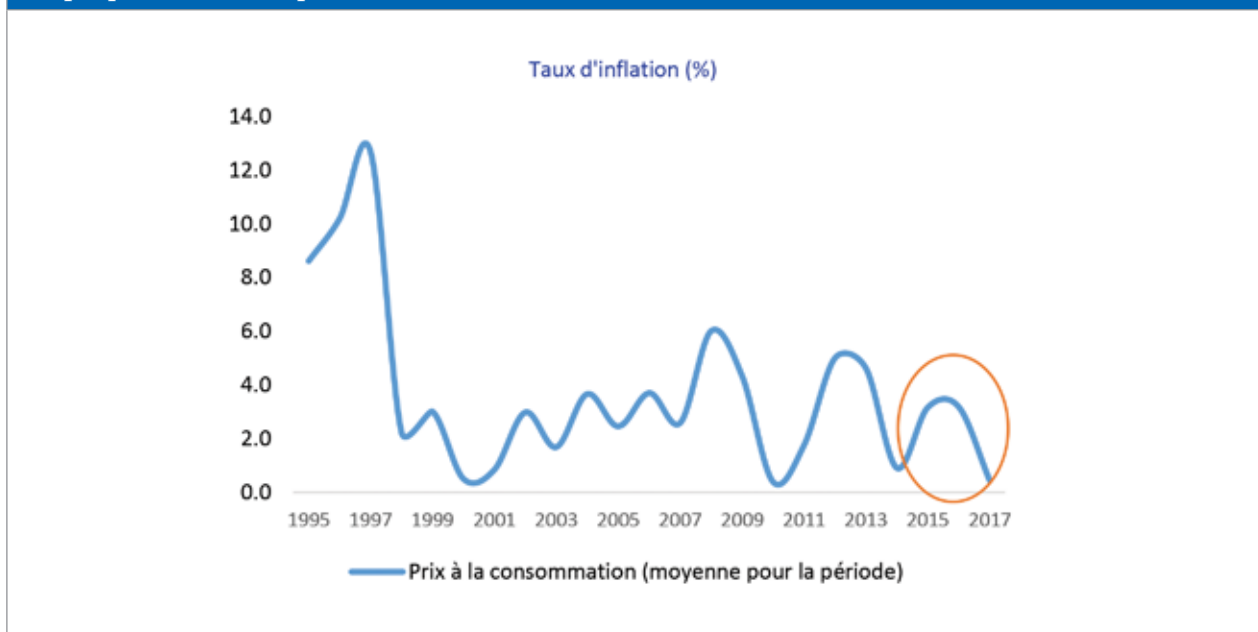


B. UNE INFLATION EN BAISSSE AVEC UNE MASSE MONÉTAIRE ET DES AVOIRS EXTÉRIEURS EN RÉGRESSION

1.1.5 Le ralentissement de l'activité conjugué au resserrement de la politique monétaire de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) et la baisse des importations ont induit une décélération de l'inflation. L'inflation est restée sous contrôle. Les années de crises se sont déteintes sur la demande intérieure qui s'est affaiblie et a réduit ainsi les pressions inflationnistes en 2017, en dépit des perturbations des circuits d'approvisionnement et des pénuries récurrentes de carburant. Le niveau général des prix

à la consommation s'est situé 0,5%, en dessous du seuil communautaire de 3 % contre 3,2 % en 2016 (Graphique 5). La BEAC a poursuivi le resserrement de sa politique monétaire pour essayer d'atténuer ou de contenir les effets des chocs. En sus de cette politique monétaire prudente de la BEAC, l'amélioration de la production agricole domestique a contribué à modérer les prix des produits alimentaires qui ont une forte pondération dans le panier de la consommation des congolais.

Graphique 5 : Baisse des prix à la consommation à cause de la faiblesse de la demande



Sources : Banque mondiale, FMI et Institut National de la Statistique, mars 2018

1.1.6 La situation monétaire du Congo entre fin 2016 et fin 2017 a été marquée par (i) la baisse de la masse monétaire, (ii) une légère augmentation du crédit intérieur et des autres postes nets ; et (iii) la chute des avoirs extérieurs nets. A fin décembre 2017, la masse monétaire s'est établie à 1 938 milliards FCFA, en baisse de 1,7% par rapport à décembre 2016 en lien avec la baisse significative de sa contrepartie extérieure, dans un contexte de chute des recettes d'exportations. Cette baisse de la masse monétaire s'est accompagnée du repli des parts relatives de la monnaie scripturale (-0,8 point, à 55,5%) au profit de l'augmentation des parts relatives de la quasi-monnaie (0,3 point, à 18,2%) et de la monnaie fiduciaire (0,5 point, à 26,4%) (Ta-

bleau 1). En dépit de la morosité de l'économie, l'évolution de la monnaie fiduciaire traduit la saisonnalité de l'amélioration de la consommation pendant les fêtes de fin d'année. En ce qui concerne les contreparties de la masse monétaire, la contribution des avoirs extérieurs nets à la création monétaire, bien que négative, s'est améliorée de -41,6 points, à -5,2%. Ceci serait lié au ralentissement du rythme de baisse des recettes d'exportations. De même, les autres postes nets ont contribué négativement de 4,3 points à la variation de la masse monétaire. Par contre, la contribution du crédit intérieur est demeurée positive à 3,1 points, traduisant une progression des crédits à l'Etat (+6,0 points), qui a pu compenser la contribution négative des crédits à l'économie (-3,0 points).

Tableau 1 : Evolution et Structure de la Masse Monétaire (en Millions de FCFA)

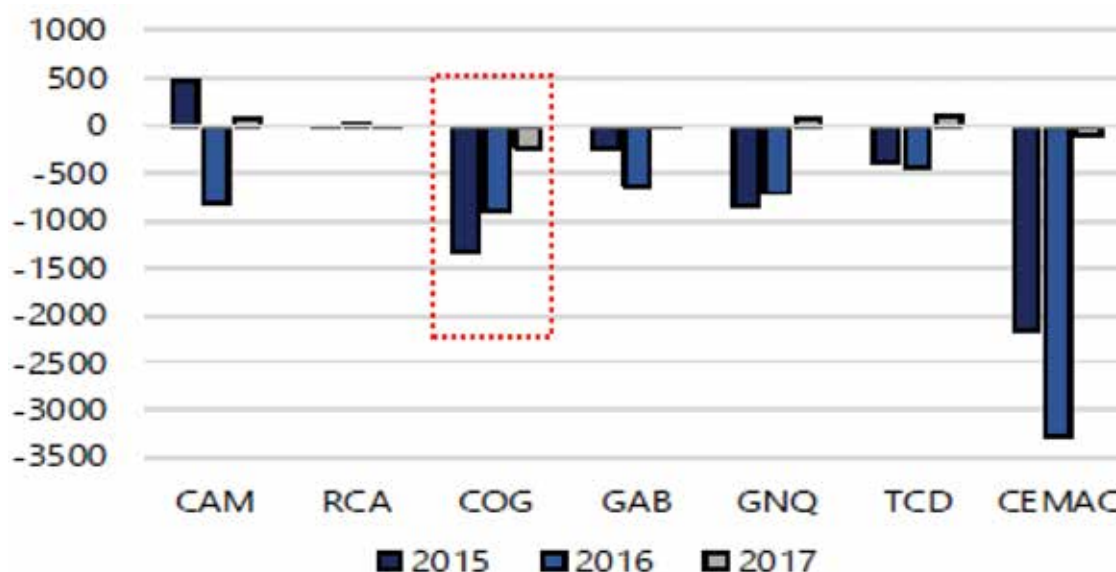
INTITULES/ PERIODES	Janv-16	Déc-16	Janv-17	Déc-17	Variations relatives et absolues en %		
	1	2	3	4	2/1	4/3	4/2
DISPONIBILITES MONETAIRES	1 958 105	1 620 077	1 543 098	1 586 296	-17,3	2,8	-2,1
- Monnaie fiduciaire	558 104	511 404	485 104	511 544	-8,4	5,5	0,0
- Monnaie scripturale	1 400 001	1 108 673	1 057 994	1 074 752	-20,8	1,6	-3,1
QUASI-MONNAIE	353 076	351 755	343 614	351 851	-0,4	2,4	0,0
MASSE MONETAIRE (M2)	2 311 181	1 971 832	1 886 712	1 938 147	-14,7	2,7	-1,7
STRUCTURE (%)							
- Monnaie fiduciaire	24,1	25,9	25,7	26,4	1,8	0,7	0,5
- Monnaie scripturale	60,6	56,2	56,1	55,5	-4,3	-0,6	-0,8
- Quasi-monnaie	15,3	17,8	18,2	18,2	2,6	-0,1	0,3
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0

Source : BEAC, juin 2018

1.1.7 En rythme annuel, la position extérieure nette de la BEAC s'est fortement contractée de 54,2%. Elle est passée à 180,2 milliards de FCFA, avec un taux de couverture extérieure de la monnaie s'établissant à 27,6%, contre 43,9% à fin décembre 2016. Ainsi, les réserves imputées au Congo ont drastiquement diminué à moins d'un mois d'importa-

tions (0,9 mois) à partir de 6 mois en 2014. Un examen des avoirs extérieurs de la BEAC au niveau régional CEMAC montre qu'ils ont été négativement influencés par le Congo (Graphique 6) même si en 2017, la variation pour le Congo a été moins forte que les 2 années précédentes.

Graphique 6 : Variation des avoirs extérieurs nets de la BEAC (en millions de fcfa)



Source : BEAC, avril 2018

1.1.8 Par ailleurs, le choc pétrolier, aggravé par la crise sécuritaire, a détérioré la situation du secteur bancaire et exacerbé les déficiences du système financier au Congo.

L'accumulation d'arriérés intérieurs du secteur public vis-à-vis des opérateurs privés a contribué à une augmentation des prêts improductifs et a exacerbé le non-respect par les banques des normes prudentielles. Les créances en souffrance ont représenté 16,6% des crédits bruts, contre 8,5%, douze mois auparavant, en raison de la forte augmentation des impayés. La couverture des crédits par les dépôts est ressortie à 107,1% contre 111,2%, une année plus tôt. La baisse des dépôts exerce de fortes pressions sur la liquidité des banques et sur leurs bénéfices futurs. Deux banques publiques ont été jugées insolvables. Au 31 décembre 2017, la situation du système

bancaire congolais a été marquée par (i) une baisse de 8% du total agrégé de leurs bilans ; (ii) une diminution de 9,9% des dépôts collectés auprès de la clientèle ; et (iii) une forte contraction de 38,4% de leurs ressources de trésorerie. Les banques congolaises présentent une situation relativement dégradée (Tableau 2) au regard du respect des ratios prudentiels de la Commission Bancaire d'Afrique Centrale - COBAC, comparativement à la situation observée au 31 décembre 2016. Il est essentiel de rétablir la capacité des banques à fournir des financements au secteur privé et aux ménages congolais, ainsi que de préserver la crédibilité du secteur financier. A cet effet, il faudrait prendre des mesures pour réduire le niveau élevé des prêts improductifs et sauver les deux banques en difficulté au Congo.

Tableau 2 : CEMAC : Notation des banques par la COBAC, 2015

	1	2	3	4	5	Non notée
Pays (nombre de banques)						
Cameroun (14)	0	5	5	2	2	0
République centrafricaine (4)	0	1	3	0	0	0
Tchad (8)	0	1	4	2	1	0
République du Congo (11)	0	3	6	1	1	0
Guinée équatoriale (5)	0	2	2	1	0	0
Gabon (10)	1	2	3	2	2	0
CEMAC (52)	1	14	23	8	6	0

Source : Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC).

^{1/} Notations : 1=solide ; 2=bonne ; 3=pas entièrement satisfaisante; 4=fragile; 5=critique.

^{2/} La COBAC utilisant des critères rigoureux, elle juge que la situation des banques appartenant aux trois premières catégories est globalement bonne.

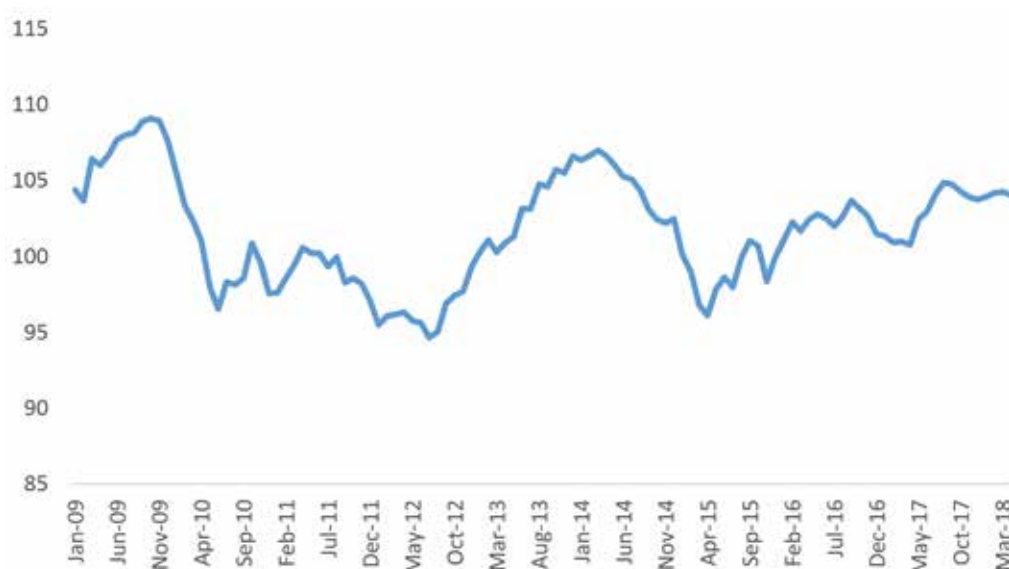
C. UNE APPRÉCIATION DU TAUX DE CHANGE RÉEL ET UN SYNDROME HOLLANDAIS PERSISTANT

1.1.9 L'évaluation du taux de change effectif réel révèle une surévaluation du FCFA et les indicateurs de compétitivité hors prix soulignent l'urgence de s'attaquer aux symptômes structurels.

Le Congo fait partie d'une union monétaire et sa devise, le franc CFA, est liée à l'euro. De 1999 à 2015, l'euro a été une devise forte et, dans le même temps, les prix des produits de base étaient élevés au Congo, ce qui a conduit à une surévaluation du franc CFA. En s'appuyant sur le modèle d'évaluation du solde extérieur, le FMI a constaté que le taux de change effectif réel (TCER) du Congo était surévalué de 25% en décembre 2016. Cette surévaluation s'est poursuivie jusqu'aux premiers mois de 2018 (Graphique 7). Un taux de change effectif réel qui s'apprécie n'aide pas la compétitivité, en particulier dans les secteurs produisant des biens échangeables. Depuis que le Congo

s'est lancé dans la production pétrolière, on constate une sous-performance de tous ces secteurs du fait du TCER élevé (Graphique 8), une illustration du syndrome hollandais. L'agriculture et les secteurs associés ont décliné, tandis que l'industrie manufacturière s'est effondrée. Les produits manufacturés agricoles comme le sucre, les minerais et les tabacs ont subi une perte de compétitivité entre 2000 et 2014 selon le rapport de la Banque mondiale sur la diversification économique de juin 2016. Cela résulte essentiellement de l'effet dépense et du renchérissement du coût des facteurs de production. Afin d'atténuer les effets négatifs de ce syndrome hollandais, le gouvernement devrait durant les périodes d'excédents budgétaires, stériliser une partie des revenus pétroliers dans un compte d'épargne à la BEAC et de n'investir que lorsque la capacité d'absorption de l'économie le permet.

Graphique 7 : Evolution du taux de change effectif réel : TCER (de janvier 2009 à avril 2018)



Source : FMI et calculs des auteurs, juin 2018

Graphique 8 : Evolution du prix de pétrole et du taux de change en dollars - FCFA (de janvier 2009 à avril 2017)

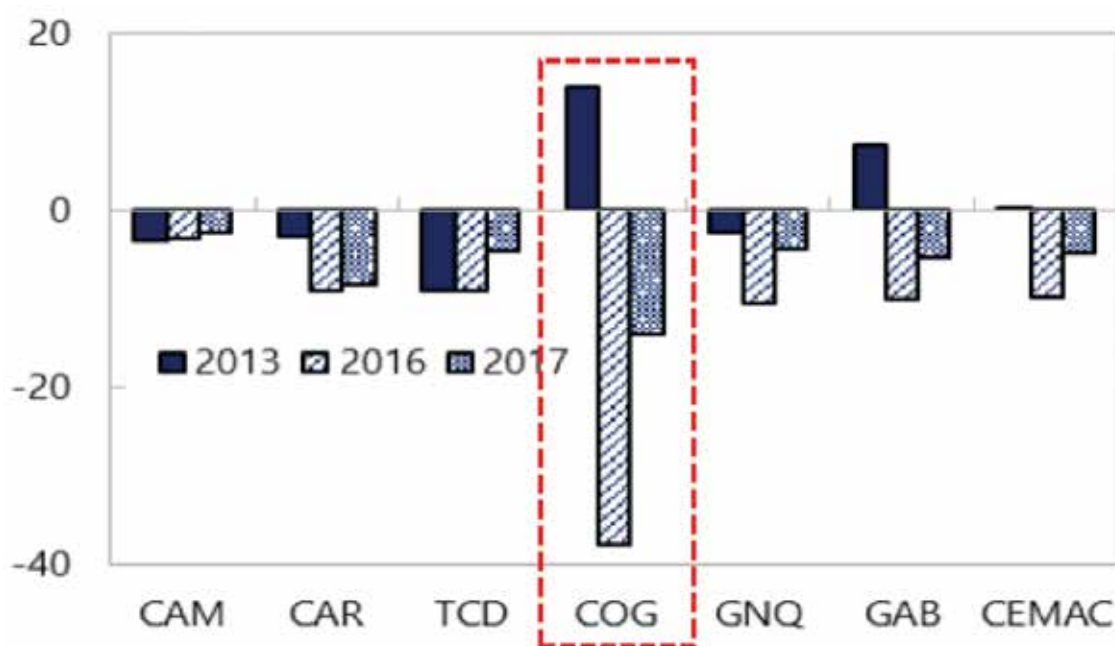


Source : FMI et calculs des auteurs, juin 2018

1.1.10 Au Congo, le niveau élevé des prix des marchandises est l'une des principales voies d'impact du syndrome hollandais dans l'économie, indiquant une structure des prix non compétitifs. En fait, bien que la stabilité de l'inflation ait été le principal objectif de la banque centrale (BEAC), le niveau des prix reste très élevé. La BEAC a adopté une politique monétaire qui a contribué à une inflation stable dans la région, mais non

pas une politique monétaire visant à améliorer la compétitivité des économies membres. Par exemple, le niveau des prix au Congo correspond au double des prix en Éthiopie, aux deux tiers des prix au Kenya, au Cameroun, au Nigeria, au Bénin et au Sénégal (Graphique 9). Cela a un impact négatif sur la compétitivité des produits non pétroliers congolais, ce qui est une faiblesse structurelle majeure.

Graphique 10 : Evolution du compte courant en zone CEMAC entre 2013 et 2017



Source : FMI, Rapport semestriel sur la CEMAC, décembre 2017

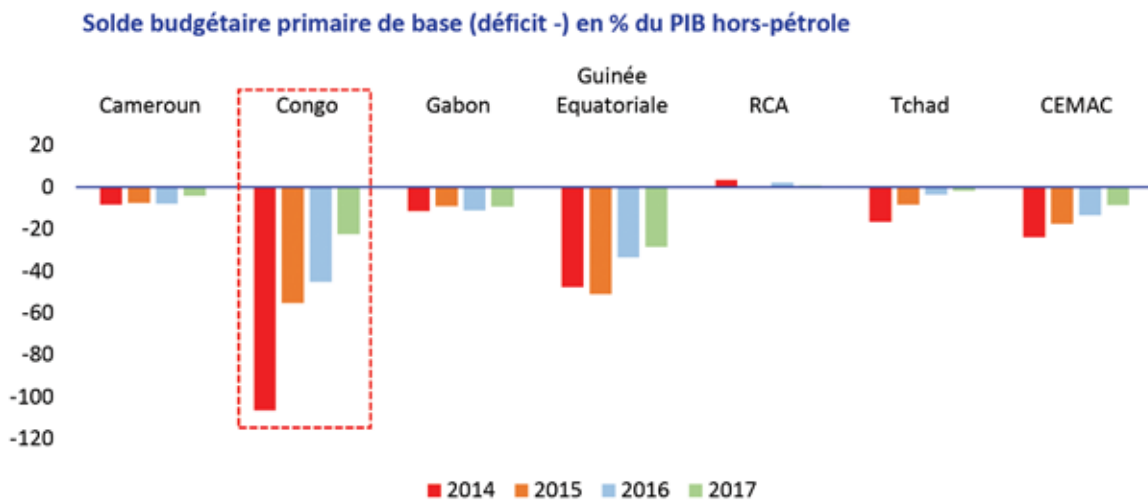
D. UNE SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES DIFFICILE ET DES POLITIQUES BUDGÉTAIRES PROCYCLIQUES

1.1.12 Au niveau des comptes de l'Etat, la récession économique a impacté négativement la situation budgétaire en 2017.

Le gouvernement a procédé à la rectification de son budget. Ce budget révisé a conduit à une réduction des recettes de 44,9%, à 1 513,2 milliards de FCFA et une réduction des dépenses de 54,1%, à 1 258,0 milliards, par rapport au budget initial. Il dégage un solde global déficitaire de 343 milliards (Graphique 11). Avec l'arrêt des avances statutaires de la BEAC aux Etats membres, pour financer ce large déficit, le Congo a plutôt accumulé des arriérés et de

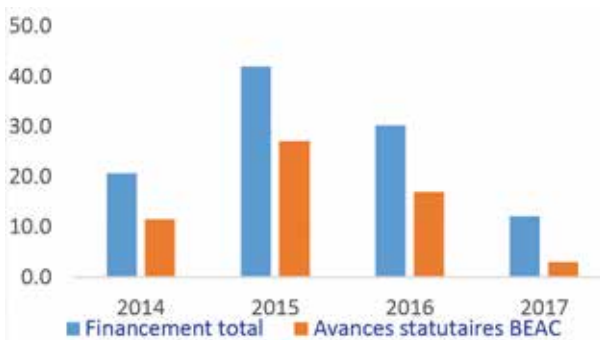
la dette sociale (Graphiques 12-13). Ainsi, à fin décembre 2017, les recettes budgétaires se sont élevées à 1 445 milliards FCFA, en retrait de 8,1% par rapport à la même période de l'année précédente. Ce faible niveau de réalisation des recettes budgétaires s'explique principalement par la baisse conjuguée des recettes pétrolières et des recettes hors pétrole. L'ajustement budgétaire a conduit à ramener les dépenses budgétaires ordonnancées à hauteur de 1 82 milliards. Elles ont baissé de 27% en glissement annuel, consécutivement à la diminution des dépenses courantes et des dépenses en capital.

Graphique 11 : Des déficits budgétaires insoutenables depuis 2014... en dépit des efforts d'ajustement face à la crise



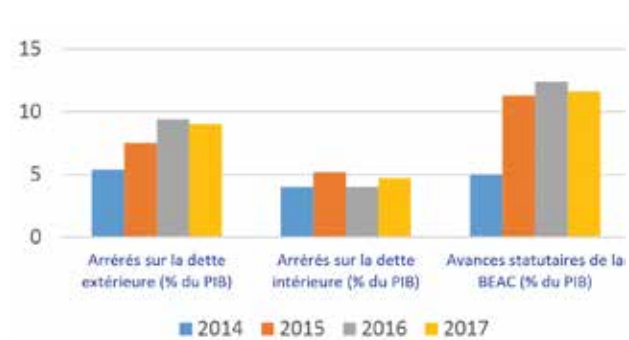
Source : Banque mondiale, FMI et Direction générale de l'économie, juin 2018

Graphique 12 : Financement (en % du PIB hors-pétrole) essentiellement par les avances statutaires de la BEAC



Source : Banque mondiale, FMI et Direction générale de l'économie

Graphique 13 : Financement par une forte accumulation d'arriérés intérieurs et extérieurs (en % du PIB hors-pétrole)



Source : Banque mondiale, FMI et Direction générale de l'économie

1.1.13 Le gouvernement a suivi une politique budgétaire plutôt procyclique durant l'embellie induite par le niveau relativement élevé des prix du pétrole.

L'augmentation procyclique des investissements publics du pays a conduit à une croissance rapide du ratio de la dette extérieure au PIB de 20% à la fin de 2010 lorsque le Congo atteignait le point d'achèvement de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés

(PPTE), à 80,5% à la fin de 2017 induisant une situation de surendettement car le taux global a atteint 117,9% du PIB. Le Congo doit explorer les options de politiques contracycliques et des règles budgétaires. Il devra réduire encore l'investissement public, tout en s'assurant de la priorisation et d'une allocation plus efficiente en vue d'un meilleur impact sur le niveau de productivité (Encadré 1). Pour faire face aux politiques qui ont conduit aux excès de dé-

penses, aux déficits et à l'endettement excessif, l'instauration de règles budgétaires³ faciliterait la communication avec l'opinion publique congolaise sur les objectifs budgétaires soumis à l'Assemblée nationale ainsi que sur les résultats de l'exécution budgétaire. La désarticula-

tion de la production du secteur non-pétrolier et sa contraction pourrait être amoindrie et même maîtrisée avec une règle budgétaire favorisant l'accumulation de réserves de change et d'actifs financiers plus importantes durant la période de hausse des prix du pétrole.

Encadré 1 : Inefficiency et problème de priorisation des investissements publics

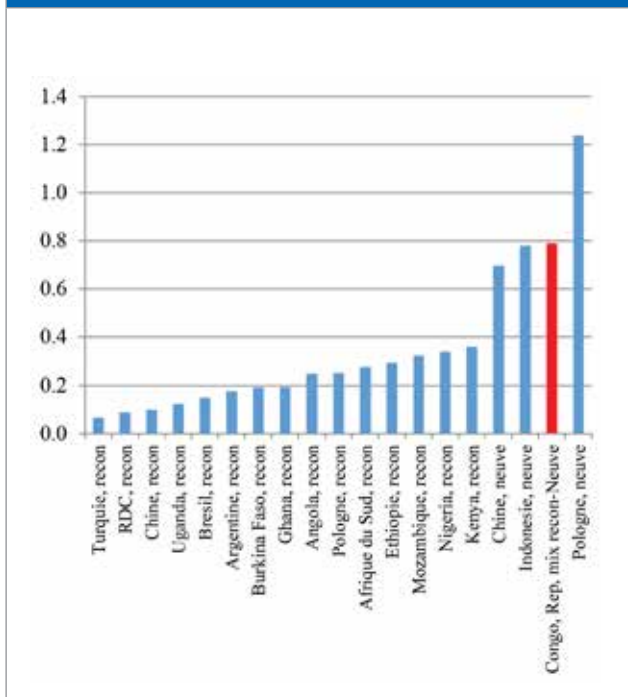
En vue de réduire les gaps en infrastructures de base, les autorités congolaises avaient mis en place un programme ambitieux d'investissement public. De grosses infrastructures ont été réalisées dans le cadre de l'organisation des Jeux africains de 2015 et du programme de municipalisation accélérée. Des routes ont été construites sur plusieurs axes significatifs : Pointe Noire– Brazzaville (510 km) et Brazzaville – Ouesso (1100 km). Ainsi, le taux d'investissement public avait atteint 78 % du PIB non pétrolier en 2014, avant de baisser à 14,5 % en 2017. Malgré ce volume d'investissements réalisés jusqu'en 2014, de nombreuses disparités persistent avec des déficits en écoles, centres de santé, infrastructures d'assainissement et d'adduction d'eau et d'accès à l'électricité. En outre, des études antérieures ont noté l'inefficacité des dépenses publiques d'investissement avec des coûts unitaires très élevés qui laissent supposer des insuffisances du cadre des marchés publics et de la sélection des projets (Graphiques Encadrés 1 et 2). Le Diagnostic Systématique Pays (DSP) 2017 révèle qu'afin d'améliorer la qualité des investissements publics, il serait opportun pour le Congo de réformer le système de gestion des investissements publics.



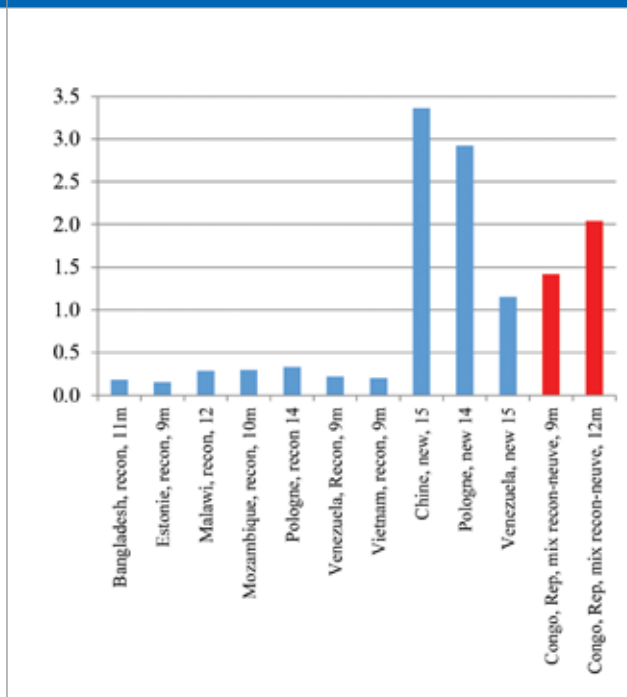
Construction d'une route
à la périphérie Sud de Brazzaville.
© Franck Bitemo/Banque mondiale.

³ Une règle budgétaire est une contrainte durable imposée à la politique budgétaire sous la forme d'une cible numérique portant sur un agrégat clé des finances publiques pour garantir la viabilité budgétaire (Kopits et Symansky, 1998).

Graphique encadré 1 : Coût d'une route de 7 m de chaussée selon les pays, en millions d'USD/km



Graphique encadré 2 : Coût d'une route de 9 m de chaussée selon les pays, en millions d'USD/km



Sources : Base de données ROCKS – World 2008, Autorités congolaises et calculs de l'auteur.

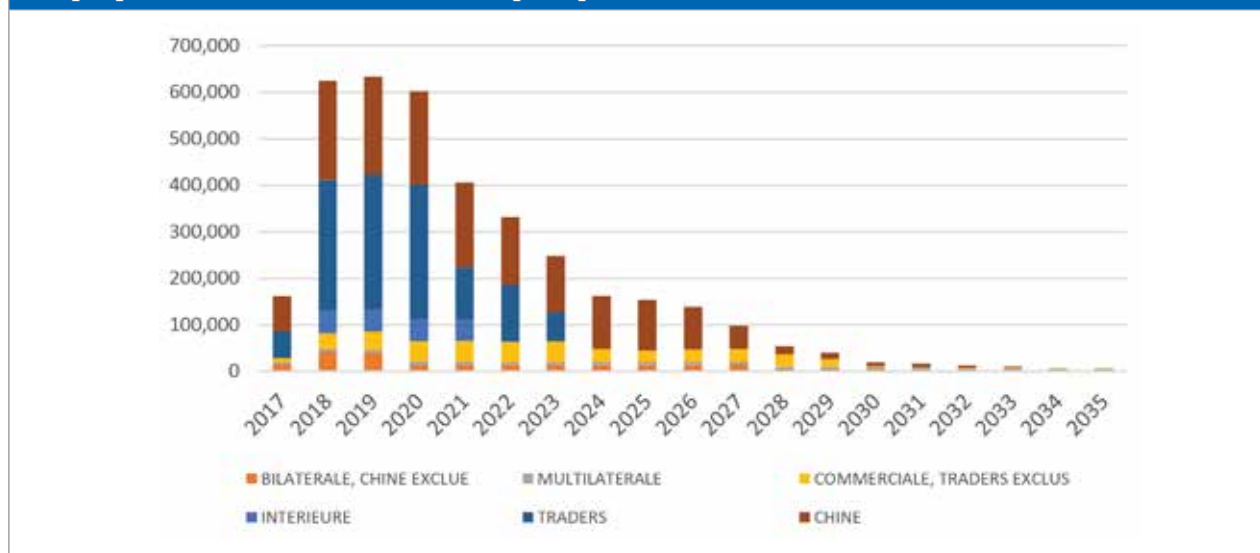
Remarque : Les données du Congo sont tirées du système de passation des marchés publics du gouvernement alors que d'autres données proviennent du système de passation des marchés publics de la Banque mondiale.

1.1.14 Le pays est en situation de surendettement suite aux larges dépenses d'investissements publics.

Le ratio de la dette publique totale par rapport au PIB a atteint 117,9% à la fin de 2017, suite à la conversion de certains accords commerciaux de la SNPC en dette publique. Les amortisseurs de liquidité se sont rétrécis et le pays éprouve de grandes difficultés à couvrir ses obligations de service de la dette (environ 8% du PIB fin 2017). La dette extérieure représente 80,5% du PIB et est dominée par la dette envers la Chine (28,3%)

et trois négociants pétroliers (Glencore, Trafigura et Orion 23,5%). Le profil du service de la dette montre une forte concentration des paiements au cours des trois prochaines années, plus de trois quarts arrivant à échéance entre 2018 et 2020 pour ces quatre créanciers (Graphique 14). Le gouvernement a entamé des discussions avec ses créanciers en vue d'une restructuration de la dette. La dette intérieure est principalement composée d'arriérés (17,2%) - en cours de vérification - et d'avances statutaires de la BEAC (10%).

Graphique 14 : Profil du service de la dette publique (en milliers de dollars US)



Source : Banque mondiale, FMI et Caisse Congolaise d'Amortissement – CCA

1.2 PERSPECTIVES ET DÉFIS : DES RISQUES PERSISTANTS

1.2.1 Un léger relèvement du secteur réel est prévu entre 2018-2019 dans une conjoncture internationale favorable.

Ces perspectives relativement positives du Congo seraient tirées d'une part par une remontée des prix du pétrole et un relèvement de la production nationale. La révision à la hausse des hypothèses de production pétrolière améliore légèrement les prévisions macroéconomiques du Congo. En 2018, le taux de croissance de l'économie devrait se relever légèrement à 2 % du PIB et s'accroître à 3,7 % en 2019 (Tableau 3). Bien que positif, ce niveau de croissance reste encore très en-dessous des taux enregistrés avant la crise des prix bas du pétrole en 2014. Avec un accroissement démographique de 2,7 % par an, le pays risque de se retrouver avec des revenus par tête amoindris.

1.2.2 Le scénario de base prévoit néanmoins un inquiétant affaiblissement de la croissance à l'horizon 2020. En effet, l'économie congolaise est projetée d'entrer à nouveau en récession à partir de 2020, et ce jusqu'à la fin de la période de projection (2022) dû à l'effet combiné de la réduction de la production pétrolière et à la reprise molle

du secteur non-pétrolier. Cette tendance est d'autant plus inquiétante qu'elle anticipe l'atteinte du pic de production de pétrole et le début de la baisse des réserves de pétrole sur les 15 années suivantes. En plus, les hypothèses de politique budgétaire de relance incluses dans le scénario de base de l'analyse de soutenabilité de la dette portent des risques majeurs. Elles reposent en effet sur les mesures d'amélioration du rendement de l'impôt, de l'élargissement de la base taxable et de la priorisation des dépenses telles qu'inscrites dans les collectifs budgétaires (Lois de Finances Rectificatives - LFR) de 2017 et la Loi de Finances Initiale de 2018 (LFI 2018). L'amélioration projetée du solde primaire de base entre 2018 et 2020, correspond à la période du programme appuyé par le FMI et dont l'une des actions préalables reste la restructuration de la dette, élément important de l'ajustement budgétaire. L'effet du paiement différé de la dette sur cette période améliore les soldes budgétaires et tout le défi est de maintenir le cap sur les années suivantes avec un ajustement à moyen terme. Un relâchement dans l'effort de réforme exposerait le Congo à une détérioration grave de la situation budgétaire en plus de la baisse tendancielle de l'activité économique attendue. Il faudrait à tout prix éviter le coût social d'un tel scénario.

Tableau 3 : Perspectives macroéconomiques 2018-2021

	2017	2018 (p)	2019 (p)	2020 (p)	2021 (p)
PIB à prix constants	-3,1	2,0	3,7	-0,1	-1,8
- Pétrolier	15,3	24,	8,4	-5,8	-14,7
- Non-pétrolier	-7,9	-5,4	1,7	2,5	3,6
Prix à la consommation (moyenne pour la période)	0,5	1,6	1,8	2,0	2,4
Termes de l'échange (détérioration -)	7,9	8,8	-4,6	-0,0	-1,9
Solde des transactions courantes (pourcentage du PIB)	-13,1	4,2	5,4	1,1	-3,6
Solde des transactions courantes hors pétrole (pourcentage du PIB hors pétrole)	-49,8	-46,9	-44,9	-42,2	-39,1
Réserves de change brutes (milliard FCFA)	250,5	744,7	847,4	863,5	931,2
(en mois d'importations, f.à.b.)	1,0	2,6	3,0	3,3	3,6
Solde budgétaire primaire de base (déficit -)	-6,5	20,5	17,4	18,7	13,8
Solde primaire de base non pétrolier (- = déficit) 4/	-20,3	-10,3	-9,9	-15,7	-14,2
Dettes publiques totales (pourcentage du PIB)	117,9	02,1	98,3	100,2	103,2
<i>Source : Banque mondiale/FMI, juin 2018</i>					
<i>Note : (p) : Prévvision</i>					

1.2.3 Les perspectives à moyen terme dépendent du succès des autorités dans la restructuration de la dette et de la continuation des coupes budgétaires. Les autorités congolaises ont recruté des conseillers juridiques et financiers pour mener des discussions sur la restructuration de la dette avec leurs créanciers. Un important ajustement budgétaire réduirait les dépenses dans les secteurs sociaux dans un environnement où les dépenses publiques pour la santé et l'éducation sont déjà faibles. Même si la conclusion favorable de cette restructuration fournirait au gouvernement plus d'espace budgétaire, il demeure impérieux de trouver de nouvelles sources de croissance, et donc de revenus, à l'horizon 2020.

1.2.4 Les défis à l'horizon 2020 s'ajoutent à un contexte de risques au niveau interne. Bien qu'un accord ait été signé avec les rebelles en décembre 2017, le Congo connaît de fortes tensions sociopolitiques dans la région du Pool. Tel que relevé par le DSP 2017,

les affrontements récurrents entre l'armée et le Pasteur Ntumi et sa milice (rebelles Ninjas) ont entraîné beaucoup de morts et de réfugiés. Il s'y est ajouté une destruction d'infrastructures dans la région qui a beaucoup joué sur les contreperformances des secteurs du transport entre Brazzaville et Pointe-Noire. Le problème d'accès à la terre, corollaire à cette crise sécuritaire, impacte négativement le système productif du Congo, sa productivité dans le secteur agricole ainsi que l'agro-industrie.

1.2.5. Des risques externes persistent aussi. La crise des réfugiés en provenance de la sous-région constitue aussi un risque majeur contre l'ajustement budgétaire en cours. Les dépenses imprévues de souveraineté et de défense des frontières ou celles liées aux considérations humanitaires pourraient contribuer à l'explosion des dépenses en ces temps de restriction. Des risques extérieurs liés à un retournement des prix du pétrole ou l'échec de la restructuration de la dette sont aussi à considérer. Ces risques pourraient contrarier l'ajustement budgétaire et la relance économique

nécessaire pour inverser la tendance baissière à l'horizon 2020. Le renchérissement du coût du capital du fait de la forte aversion au risque face à la situation d'endettement du pays, à l'accumulation des arriérés et à l'augmentation des créances en souffrance dans le secteur bancaire pourrait limiter le renouvellement et l'augmentation du stock de capital. Cette situation induirait une baisse additionnelle de la croissance du PIB potentiel à moyen terme.

1.2.6 L'ajustement budgétaire doit être poursuivi et être accompagné par des mesures de réformes et des politiques de relance sensées ramener l'économie vers son potentiel de croissance. En effet, il est établi que les récessions tendent à réduire le potentiel de croissance. La forte baisse de l'investissement et des dépenses de maintenance subséquente à la crise a tendance à précipiter la dépréciation du capital et son non-renouvellement. Ceci induirait une diminution du stock de capital et de son efficacité marginale. Avec le renchérissement du coût du crédit, beaucoup d'entreprises ont réduit leurs activités et leurs effectifs, toutes choses qui ne permettent pas de préserver le potentiel de croissance et contribueraient à sa baisse.

1.2.7 Les incertitudes quant à l'approbation par le Conseil d'administration du FMI d'un programme d'appui au Congo bien que réduites doivent être mentionnées. Elles restent liées à l'acceptation par les créanciers des termes plus généreux de restructuration de la dette congolaise. Toutefois, les créanciers du Congo ont tout intérêt à négocier une restructuration et conjurer le risque élevé de défaut de paiement

du pays. Si les négociations sont concluantes, les effets de la relance économique devraient être perceptibles après 2022 avec une reprise de la demande intérieure en relation avec le paiement graduel des arriérés du gouvernement vis-à-vis du secteur privé. Les conditions de redémarrage des activités de production s'amélioreraient, permettant un gain de productivité bien qu'avec un rythme plus faible et un décalage dans les embauches par les entreprises.

1.2.8 Au total, face à l'épuisement inéluctable des réserves de pétrole du Congo d'ici 2035, l'un des défis majeurs du Congo reste de transformer les recettes pétrolières en actifs productifs qui puissent aider à éliminer l'extrême pauvreté et promouvoir la prospérité partagée. La gestion des ressources naturelles telles que le pétrole pose un défi parce qu'elles sont non-renouvelable et leur revenus sont volatils. Pourtant, malgré ces risques, les ressources naturelles offrent aux pays en développement comme le Congo une opportunité inouïe d'accélérer le développement économique. L'expérience internationale a montré que pour ces pays, ceux qui sont les plus prospères et moins exposés aux chocs liés à ces types de ressources sont ceux qui ont pu relever le pari de la diversification et procéder à la transformation structurelle de leur économie. Par conséquent le défi majeur du Congo est celui-là. Aussi, la deuxième partie du rapport examine les mesures sectorielles et structurelles nécessaires pour changer de cap afin d'éviter la contraction tendancielle de l'économie congolaise à l'horizon 2020, et la troisième partie explore quelques pistes pour amorcer la transformation structurelle de l'économie congolaise en amont de l'ère-post pétrole.

Noëlle Ntsiessie, une agricultrice bénéficiaire d'un projet de la Banque mondiale.
© Franck Bitemo/Banque mondiale.



PARTIE II : CHANGER DE CAP ET PRENDRE SON DESTIN EN MAIN

- La crise de la chute des prix des matières premières de juin 2014 a rappelé les faiblesses majeures de l'économie congolaise : (i) la fragilité de l'économie nationale face à la volatilité des prix et de la production du pétrole, (ii) le faible niveau de diversification et, (iii) les problèmes de gouvernance des ressources publiques qui nécessitent d'urgentes réponses.
- Le gouvernement congolais a adopté des mesures certes importantes mais insuffisantes car les déficits tant budgétaires que de la balance des paiements ont persisté entre 2015 et 2017, couplé à un important endettement du pays. La solvabilité du pays continue de se poser avec acuité. Les retards et impayés des salaires, des pensions, des bourses scolaires et des prestations de services au profit de l'Etat se sont accumulés.
- Au niveau régional, la mise en œuvre d'une politique monétaire restrictive fait apparaître des premiers effets positifs avec la maîtrise de l'inflation et la reconstitution graduelle des réserves de change.
- La mise en œuvre coordonnée et rigoureuse des réformes reste la condition nécessaire de succès pour une sortie de crise effective. La combinaison d'un programme économique et financier et des appuis budgétaires qui mettent l'accent sur les réformes sectorielles pour relancer la croissance et préserver les secteurs sociaux devrait contribuer à rétablir les équilibres internes et externes.

Cette deuxième partie du rapport aborde la question des réformes nécessaires pour aider le pays à sortir des déficits jumeaux enregistrés depuis 2015. Elle examine d'abord le caractère conjoncturel ou structurel de cette crise, avant de présenter les principales mesures de réformes que le pays pourrait mettre en œuvre afin de vite assurer la relance de son économie.

2.1 DU BESOIN D'UN CHANGEMENT DE CAP

A. LE MODELE ÉCONOMIQUE ACTUEL N'EST PAS SOUTENABLE

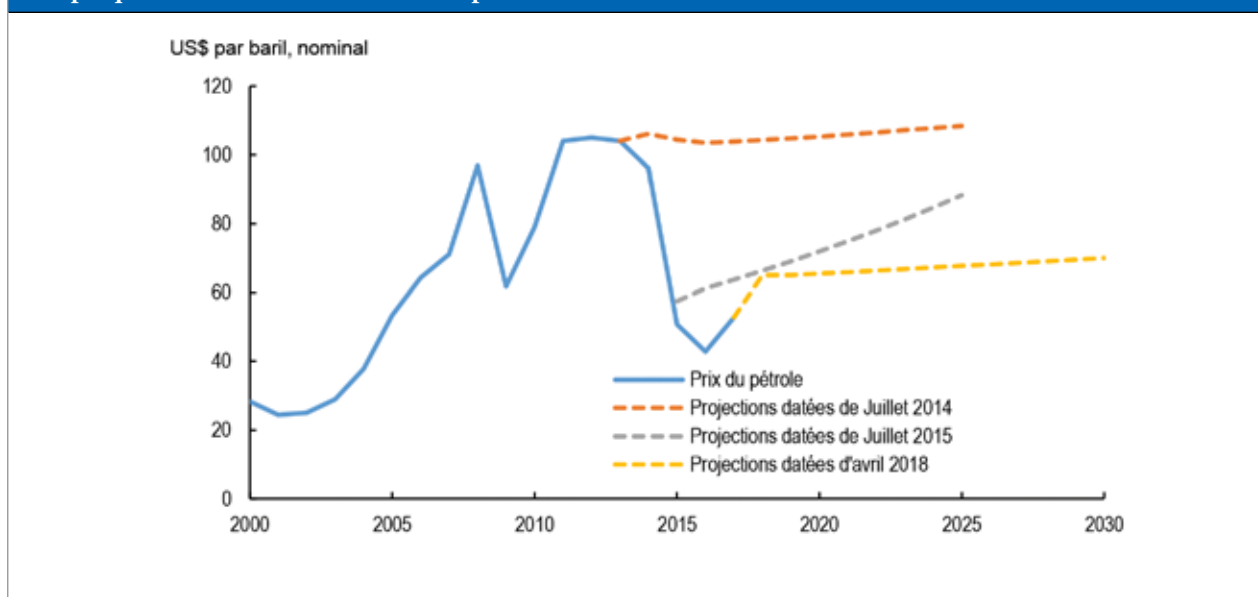
2.1.1. Le modèle économique du Congo a consisté à exploiter la manne pétrolière pour développer les infrastructures du pays : cette stratégie procyclique est extrêmement risquée. En effet, l'expérience des pays riches en ressources naturelles qui ont réussi à maintenir dans la durée un développement harmonieux montre qu'ils ont su mettre en place des institutions capables

de transformer cette manne volatile en un flux constant d'investissement sur le très long terme pour construire les bases de leurs économies autour d'une stratégie de développement pertinente et consensuelle. En Afrique, l'exemple du Botswana est édifiant : la bonne gestion des gains exceptionnels ont permis au Botswana de gérer en permanence la croissance et de devenir l'une des grandes réussites

des pays en développement. Les exemples du Chili en Amérique latine et de la Malaisie en Asie de l'Est montrent l'universalité de ce principe. La stratégie procyclique consistant à dépenser immédiatement la manne pétrolière est d'autant plus risquée s'il n'y a pas de mécanismes de contrôle crédibles pour imposer la transparence dans la gestion de ces ressources. Enfin, il y a une nécessité d'améliorer la capacité d'absorption pour assurer que les dépenses d'investissement et le système de gestion qui les régissent produisent des infrastructures avec un rapport qualité-prix acceptable et surtout séquencées pour renforcer progressivement la capacité de production du pays. Un regard objectif et critique sur l'expérience récente du Congo convainc qu'il y a un besoin urgent de changer de cap.

2.1.2. Le modèle économique actuel est difficilement soutenable. Une croissance tirée par les ressources pétrolières connaît généralement deux difficultés en matière de soutenabilité. Le premier défi, global, est l'instabilité des cours du pétrole. D'un niveau juste au-dessus de 20 \$/baril, après la crise financière mondiale de 2008 - 2009, le prix du pétrole est passé à plus de 100 \$/baril en 2010 avant de sombrer en fin 2014. Les prévisions des cours du pétrole sur le moyen terme restent encore instables (Graphique 15). Le deuxième défi, qui, lui, est spécifique au Congo, est son niveau de production et l'épuisement imminent de ses ressources pétrolières. En effet, les experts pensent qu'en l'absence de nouvelles découvertes de puits de pétrole, les réserves de pétrole du Congo seront épuisées d'ici à 2034. D'une manière générale, la production du pétrole au Congo est restée instable depuis le premier boom pétrolier en 1973.

Graphique 15 : Prévisions des cours du pétrole



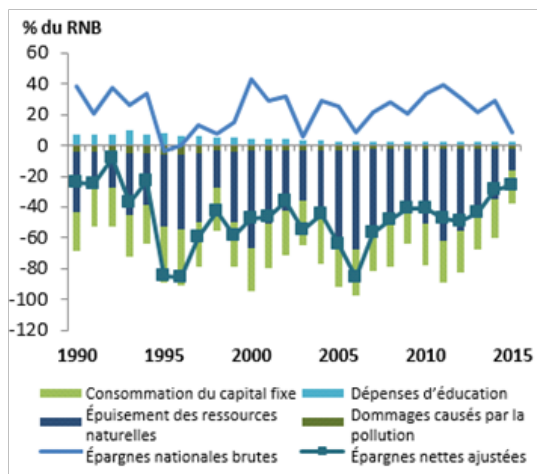
Source : Banque mondiale, Rapport sur les perspectives économiques mondiales, 2018

2.1.3. Les tendances de l'épargne nette ajustée confirment que la trajectoire de croissance du Congo depuis 1990 n'est pas soutenable.

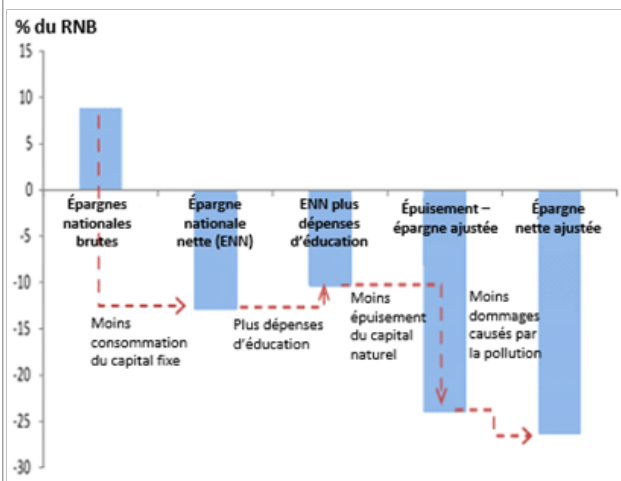
L'épargne nette ajustée (ENA) d'un pays intègre des mesures de la consommation de capital fixe, de la contribution positive des dépenses d'éducation, de l'épuisement du capital naturel (y compris l'épuisement énergétique, l'épuisement des minéraux et l'épuisement net des ressources forestières) et des dommages causés par la pollution. Une ENA positive indique un investissement dans l'avenir — autrement dit, qu'une nation accumule les actifs nécessaires pour assurer sa

richesse et assurer sa croissance économique à long terme. Les années d'épargne négative, en revanche, montrent qu'un pays épuise son stock de capital et est engagé sur une trajectoire de croissance non durable. Il apparaît⁴ que le Congo épuise son stock de capital depuis au moins 1990 (Graphique 16), une tendance de toute évidence non-soutenable. En 2015, les taux élevés de dépréciation et d'épuisement du capital naturel en particulier ont eu pour conséquence une ENA de -26,3 % (Graphique 17). La tendance négative de l'ENA depuis 1990 renforce l'urgence de changer de cap pour assurer une bonne reprise de l'économie congolaise.

Graphique 16 : Tendances de l'épargne nette ajustée



Graphique 17 : Épargne nette ajustée, 2015



Source : Indicateurs de développement dans le monde, 2017

B. LA TENDANCE RÉCENTE DU CADRE DE GESTION BUDGÉTAIRE N'EST PAS SOUTENABLE

2.1.4 Le cadre budgétaire congolais fait face à de nombreux défis, le plus significatif étant l'augmentation non-soutenable des dépenses. En 5 ans (2010-2015), la part des dépenses dans le PIB congolais a plus que doublé, passant de 20% à près de 50% (Graphique 18). Un rapport de la Banque mondiale (Banque mondiale, 2015a) a identifié cinq points de fragilité dans le cadre budgétaire

du Congo : (i) une marge de manoeuvre budgétaire limitée en raison de l'insuffisance des épargnes accumulées durant les périodes de pic des cours du pétrole, et le manque d'ancrage budgétaire ; (ii) un système d'imposition complexe associé à un taux d'imposition très élevé et l'incapacité de l'administration fiscale congolaise à générer des revenus substantiels non liés au pétrole ; (iii) le non-respect des

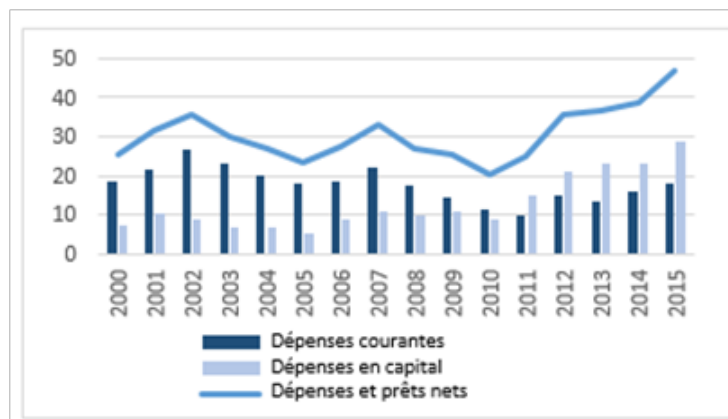
⁴ Banque mondiale (2018) : Indicateurs de développement dans le monde et leurs mises à jour .

règles et procédures budgétaires ; (iv) des retards substantiels observés dans le système national de passation de marchés et (v) les réformes ralenties au niveau de la gestion des

finances publiques associées à une faible information, ce qui crée des problèmes au niveau de la crédibilité du budget (Banque mondiale, 2015a).

Graphique 18 : Dépenses de l'état congolais par rapport au PIB, 2005-2014

P
O
U
R
C
E
N
T
A
G
E



Source : Autorités congolaises, Ministère des Finances et du Budget

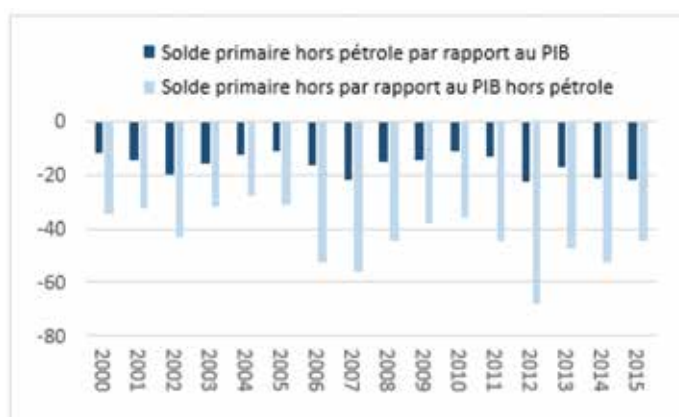
Graphique : solde primaire hors pétrole du Congo (2000-2015) comme pourcentage du PIB

2.1.5. L'insuffisance de l'épargne accumulée en période d'embellie des cours du pétrole pose un sérieux problème de soutenabilité budgétaire pour les prochaines années. Les conditions économiques favorables grâce à la manne que représentaient les recettes pétrolières jusqu'en 2014 sont révolues. Les redevances pétrolières durant cette période étaient de loin la principale source de recettes fiscales (71,9 % en 2014). La politique budgétaire a été grandement procyclique

du fait de l'absence d'un ancrage budgétaire, causant une insuffisance de l'épargne de l'État congolais pour la stabilisation et l'équité intergénérationnelle. Les autorités auraient pu par exemple s'imposer une règle budgétaire de ne pas dépasser un solde primaire hors pétrole (SPHP) de -30% du PIB hors pétrole, comme suggéré par plusieurs experts internationaux. L'échec relatif à l'adoption d'un tel ancrage fiscal a entraîné une grande fluctuation du SPHP de l'État congolais entre -68,4 % et -28,2 % entre 2000 et 2014 (Graphique 19).

Graphique 19 : Solde primaire hors pétrole du Congo (2000-2015) comme pourcentage du PIB

P
O
U
R
C
E
N
T
A
G
E



Source : Autorités congolaises

2.1.6. Le non-respect des bonnes pratiques en termes de règles et procédures budgétaires représente également un risque par rapport à la soutenabilité du cadre budgétaire. Des difficultés ont été observées notamment dans le respect des règles et procédures budgétaires en place selon le

PEFA 2014 et PEMFAR 2015. Les dépenses en capital financées par des ressources extérieures ont par exemple souffert d'un manque de planification et de coordination. Par ailleurs, ces projets sont souvent exécutés par les unités de mise en œuvre plutôt que par les institutions et systèmes gouvernementaux.

C. LA FAIBLESSE DU CADRE BUDGÉTAIRE CONDUIT À DES PROBLÈMES DE GOUVERNANCE

2.1.7. Malgré quelques avancées en matière de transparence des revenus, le Congo continue d'afficher des faiblesses dans la gestion des dépenses. Le Congo est devenu conforme à l'Initiative internationale pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) en 2013. Le gouvernement a aussi créé une commission anti-corruption chargée de formuler, coordonner et mettre en œuvre sa stratégie anti-corruption. Dans le même temps, un observatoire indépendant de la lutte contre la corruption a été créé par la loi pour surveiller et évaluer la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la corruption. Bien que le gouvernement ait créé ces institutions et commissions pour contrôler et suivre les réformes en vue d'améliorer le système de gouvernance des finances publiques, ce dernier demeure faible, particulièrement en termes de qualité des dépenses. La faible gestion de la planification des investissements reflète des faiblesses structurelles sous-jacentes.

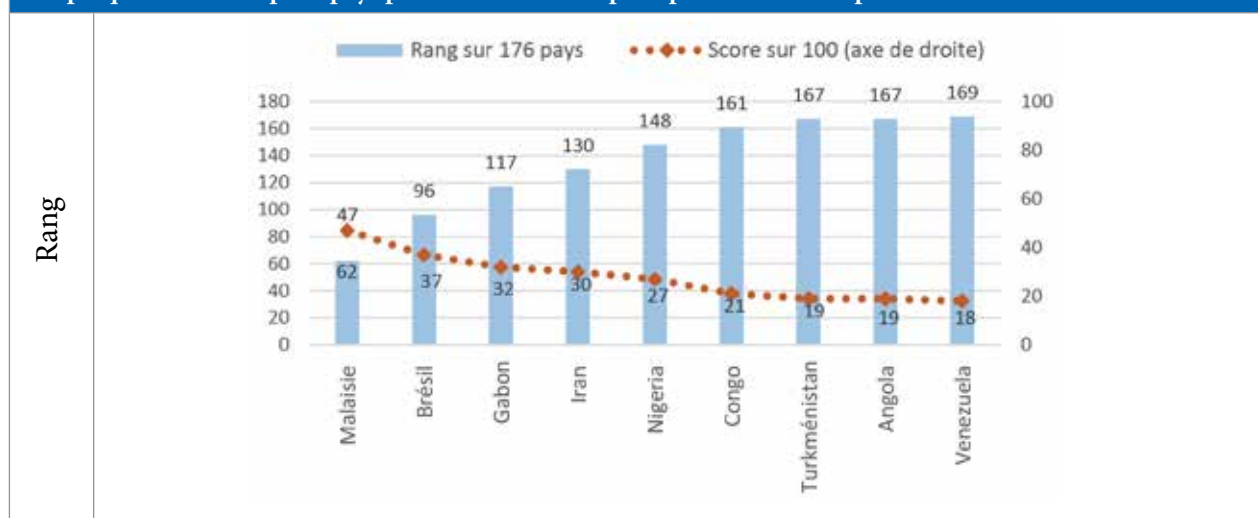
Des performances insuffisantes en matière de gouvernance, une coordination insuffisante des politiques publiques et un manque de capacités institutionnelles et techniques en matière de planification des investissements ont eu des conséquences néfastes sur la gestion des ressources publiques. Les indicateurs de gouvernance du Congo sont faibles même en utilisant les normes régionales (Tableau 4). Le pays est classé 42^e sur 54 pays de l'Indice Mo Ibrahim de la gouvernance africaine en 2016. D'après l'évaluation la plus récente (2017) des politiques et institutions par l'indicateur CPIA de la Banque mondiale, le Congo a une faible performance dans les domaines de la gestion budgétaire, de l'efficacité de la mobilisation des revenus, de la qualité de l'administration publique et de la corruption dans le secteur public. La perception de la corruption au Congo est plus élevée que dans la plupart des principaux pays producteurs de pétrole (Graphique 20).

Tableau 4 : Indice MO IBRAHIM sur la gouvernance en Afrique, 2006-2015

Quelques critères	Afrique au Sud du Sahara		République du Congo	
	Score 2016	Score 2015	Score 2015	Ecart 2006-2015
Etat de droit	37,4	53,3	37,9	0,1
Redevabilité	16,5	35	19	3
Gestion publique	34,6	42	35	-3,4
Environnement des affaires	35,0	39,8	26,5	-2,6

Source : Fondation MO Ibrahim.

Graphique 20 : Principaux pays pétroliers–indice de perception de la corruption



Source : Transparency International, 2017

Note : Un rang plus petit signifie une faible perception de la corruption.

2.1.8. La mauvaise gouvernance réduit l'efficacité des investissements publics et, par ricochet, affaiblit le climat des affaires.

Par exemple, même si plus de 2 milliards USD ont été investis dans le barrage d'Imboulou et dans une centrale électrique à Pointe-Noire, l'accès moyen à l'électricité ne s'est pas amélioré. Le coût d'opportunité de tels investissements inefficaces est donc combiné avec la persistance d'une faible disponibilité d'énergie, ce qui réduit l'attractivité de l'économie congolaise. De plus, vu que les investissements dans les industries extractives tendent à favoriser de façon disproportionnée les ménages les plus nantis de la société, les inégalités se creusent et peuvent être à la base de tensions sociales qui accroissent l'incertitude et la perception des risques, et donc finit par décourager les investisseurs étrangers et domestiques. Le rapport Doing Business 2017 de la Banque mondiale classe le Congo au 177^e rang sur 190 pays. En plus d'un pauvre accès à l'électricité et aux finances, les investisseurs et les entrepreneurs font face à plusieurs obstacles réglementaires et administratifs. Les problèmes majeurs cités par les entreprises comprennent l'instabilité politique, la corruption et les réglementations douanières et commerciales. Le circuit de dédouanement est lourd et caractérisé par des irrégularités, plusieurs intervenants, ce qui est particulièrement contraignant pour les PME. Ceci est d'autant plus dommageable que ces PME ont plus de chance de stimuler la diver-

sification économique, la création d'emplois, et donc la réduction de la pauvreté, si elles bénéficiaient d'un climat des affaires plus favorable.

2.1.9. La gouvernance inadéquate des entreprises publiques entrave aussi l'investissement privé.

Les entreprises publiques fournissent les services publics de base qui sont des intrants essentiels pour le secteur privé (eau, électricité, transports et télécommunications par exemple) et affectent la productivité globale d'une économie. Si elles sont exposées à de sérieux problèmes de gouvernance, cela entrave leur capacité à fournir ces services pour soutenir la croissance économique. Les entreprises sont confrontées à plusieurs problèmes de gouvernance qui affectent leur performance et leur compétitivité, notamment : (i) des objectifs multiples et souvent conflictuels ; (ii) l'absence d'un cadre réglementaire et institutionnel approprié pour un contrôle efficace de l'État; (iii) l'ingérence de la tutelle politique dans la prise de décision au niveau des conseils d'administration et de direction; et (iv) de faibles niveaux de transparence et de divulgation. Ensemble, ces faiblesses entraînent à la fois le manque d'autonomie des entreprises publiques en matière opérationnelle et le manque de responsabilité et de transparence dans l'utilisation des actifs publics rares, ce qui affecte négativement l'investissement privé.

2.1.10. Enfin, les dysfonctionnements de l'administration publique constituent une contrainte transversale de l'économie congolaise. En effet, en dépit des efforts entrepris par les pouvoirs publics depuis des années pour sa modernisation, l'administration publique congolaise continue d'afficher d'importants déficits qui affectent son efficacité et son efficience, notamment : (i) l'anachronisme des textes légaux et réglementaires régissant le personnel de l'Etat et la précarité du régime de protection sociale ; (ii) l'inadéquation des missions, des structures, des emplois, des effectifs et des moyens ; (iii) les difficultés à maîtriser les effectifs de la fonction publique ainsi que sa

masse salariale ; (iv) l'absence d'une politique de rémunération attractive de nature à stimuler l'efficacité ; (v) le vieillissement du personnel de l'Etat et l'obsolescence du système de suivi de la carrière des agents de l'Etat ; (vi) la persistance des contraintes d'ordre institutionnel, législatif et réglementaire dans la conception et la mise en application des instruments de transparence et de bonne gouvernance. Dans le souci de corriger ces dysfonctionnements, le gouvernement du Congo s'est engagé à mettre en œuvre les recommandations de l'étude de la gouvernance faite avec l'appui du FMI en fin 2017.

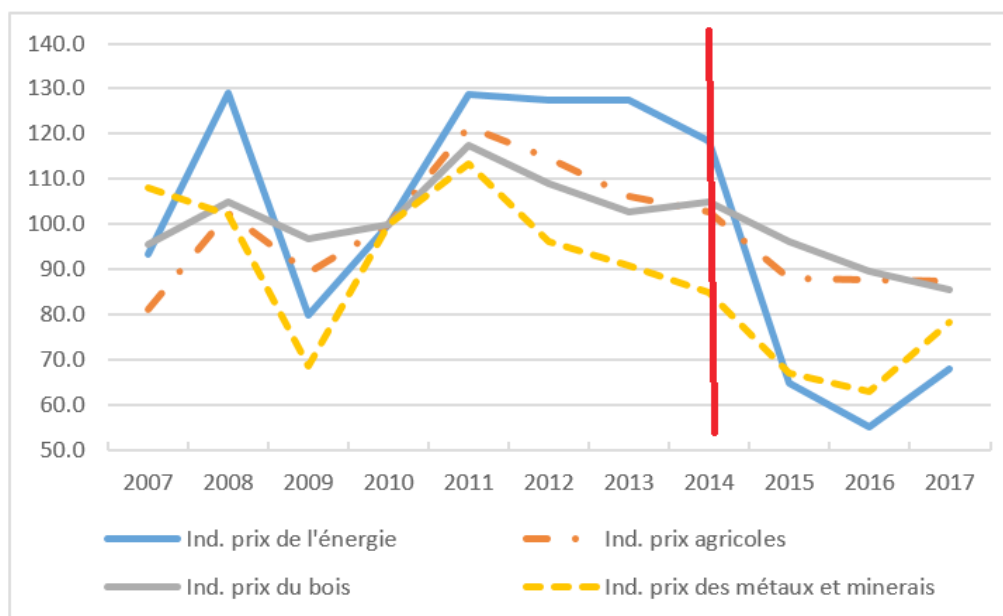
2.2 LE CONGO FAIT FACE A DES CONTRAINTES STRUCTURELLES EXTERNES ET INTERNES

A. LES CONTRAINTES STRUCTURELLES EXTERNES

2.2.1. La chute des prix du pétrole et la crise qui en résulte et dont le Congo a été frappé de plein fouet en juin 2014 sont le reflet de profonds déséquilibres des marchés pétroliers combinés à des changements stratégiques. Il ressort des conclusions de John Baffes et Al. (2015) que plusieurs facteurs ont fortement contribué à la survenue de cette crise des prix de pétrole : (i) les développements de l'offre avec les pétroles et gaz de schiste, les sables bitumineux et les biocarburants en provenance des Etats Unis et du Canada et la baisse de la demande dans les pays émergents, principalement la Chine ; (ii) l'appréciation du dollar à plus de 10% par rapport aux principales devises du commerce international ; (iii) la gestion spéculative de la demande et des stocks de carburant ; (iv) les effets mixtes ou les contributions relatives des facteurs déterminants de l'offre et de la demande du pétrole ; (v) les perspectives des prix du fait que pour l'avenir, les évolutions récentes qui ont conduit à la chute des prix ont semblé affecter la dynamique des marchés pétroliers de manière durable.

2.2.2. En outre, la baisse des prix du pétrole depuis la mi-2014 était en partie un rattrapage d'une tendance plus générale de la baisse des prix des autres produits de base. Après avoir atteint de profonds creux pendant la crise financière mondiale de 2007, la plupart des prix des matières premières, y compris les prix du pétrole, ont atteint le sommet au premier trimestre de 2011. Depuis lors, les prix des métaux, des produits agricoles et des matières premières en général ont diminué régulièrement (Graphique 21). En revanche, les prix du pétrole ont oscillé autour de 105 dollars le baril jusqu'en juin 2014. Pendant la majeure partie de 2012 et 2013, l'impact de l'affaiblissement de la demande mondiale sur les marchés pétroliers a été compensé par les inquiétudes concernant les risques géopolitiques et les politiques de prix. Au fur et à mesure que certains de ces facteurs se sont dissipés, les prix du pétrole ont commencé à chuter abruptement en juin 2014. Dans ce cas, la baisse des prix du pétrole serait bien structurelle et non conjoncturelle, car résultant d'une tendance généralisée des prix.

Graphique 21 : Evolution des indices de quelques produits entre 2007 et 2017



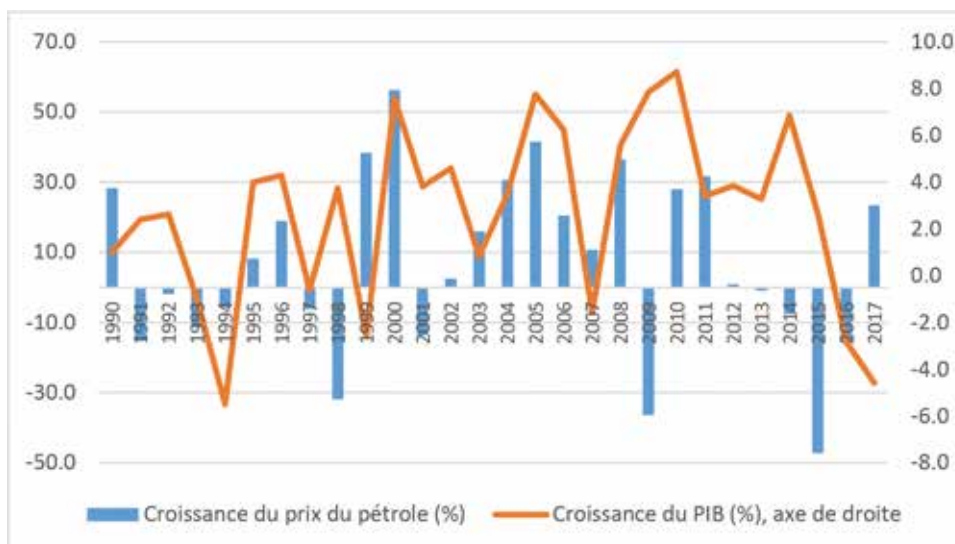
Sources : Données sur les prix des matières premières de la Banque mondiale, mai 2018

2.2.3. La performance de l'économie congolaise a été affectée par les prix du pétrole comme indiqué précédemment par les indicateurs conjoncturels⁵. Depuis la mise en production du gisement pétrolier Emeraude en 1973, les prix élevés du pétrole ont été associés à des périodes de forte croissance, tandis que les périodes de prix bas du pétrole ont été associées à une croissance faible et à la récession. Le dernier épisode de crois-

sance économique au Congo, durant la période 2002-2014, était associé au récent boom pétrolier (Graphique 22). En effet, les prix du pétrole étaient passés d'environ 20 \$/baril en 2002 à 100 \$/baril en moyenne pendant la période 2012-2014. Enfin, en 2015, après la forte baisse des prix du pétrole à 50 \$/baril, la croissance économique congolaise s'est ralentie de manière significative et est restée en contraction depuis 2016.

⁵ Par exemple, le taux de croissance du PIB, les soldes des finances publiques (y compris la dette), les soldes de la balance des paiements et les agrégats monétaires, etc.

Graphique 22 : Croissances des prix de pétrole et du PIB réel de 2007 à 2017



Sources : Autorités congolaises, FMI et staff de la Banque mondiale

2.2.4. La crise étant structurelle, les prix du pétrole sont appelés à rester à un niveau relativement bas au cours des prochaines années. Selon les prévisions de la Banque mondiale de janvier 2015, les prix devraient rester en dessous de 70 \$US/baril au cours des trois prochaines années. Cette prévision était basée sur deux éléments principaux : (i) la saturation de l'offre, surtout en provenance des États-Unis, consécutive aux nouvelles technologies de fracturation des roches de schiste et (ii) la contraction de la demande en provenance de la Chine et des autres grands

pays émergents, en particulier l'Inde. Ces perspectives se sont effectivement réalisées depuis lors, la moyenne anticipée des prix ne dépassant pas le niveau des 70 \$US/baril. L'OPEP est en train de négocier avec une dizaine de pays non OPEP comme la Russie pour parvenir à un cadre de coopération à plus long terme afin de maîtriser non seulement la production du pétrole, mais aussi d'avoir un certain contrôle des prix. Le Congo doit donc urgemment trouver d'autres sources de croissance s'il veut éviter la contraction structurelle de son économie projetée à l'horizon 2020.

B. LES CONTRAINTES STRUCTURELLES INTERNES

2.2.5. La gestion de la rente pétrolière a conduit à la résurgence des faiblesses structurelles et au syndrome hollandais au Congo. Avec l'avènement de la production pétrolière au Congo, tous les secteurs des biens échangeables ont connu des résultats mitigés. La productivité du secteur agricole et des secteurs connexes a fortement diminué, tandis que le secteur manufacturier s'est effondré. Cela résulterait du fait qu'en moyenne, le taux de change effectif réel au Congo est trop élevé à cause des

revenus pétroliers. Les facteurs de production, devenus trop coûteux, limitent la compétitivité du secteur des biens échangeables (Banque mondiale 2016 ; Otieno et Samen, 2002). Deux études académiques nuancent cependant cette analyse. Jean-Philippe Koutassila (1998) montre qu'il n'était pas possible, dans le cas du Congo, d'établir le lien entre l'expansion de l'activité pétrolière et la régression des exportations traditionnelles. Ghislain Nzinzi (2013) soutient que l'existence du syndrome hollandais dans l'économie congolaise est à relativiser puisque son in-

dustrie, avant et après les booms pétroliers, n'a jamais été compétitive. La faiblesse du système économique congolais serait plutôt le résultat des inefficiences du marché et de l'État. Ces nuances confirment, cependant, l'argument central que le Congo a besoin de changer de cap, du fait des contraintes structurelles internes majeures qui grèvent la productivité globale de son économie.

2.2.6. Au regard de ces contraintes structurelles externes et internes qui combinent la forte volatilité dans le secteur pétrolier, la faible productivité économique et les effets du syndrome hollandais couplé à un marché financier sous développé, un ajustement structurel est nécessaire pour atténuer les effets néfastes de la crise en cours. Pour faire face aux

effets de la crise, le gouvernement est en train de mettre en œuvre, avec ses partenaires de la CEMAC, un programme de réformes qui devraient lui permettre d'augmenter la valeur de ses recettes non pétrolières, de rationaliser ses dépenses publiques et de recréer la confiance d'un secteur privé profondément touché par les licenciements et les faillites. Mais la dimension structurelle des contraintes auxquelles le Congo fait face exige un changement de cap. Le pays pourrait, par exemple, diversifier son économie en favorisant les secteurs non pétroliers dans lesquels il a un certain avantage stratégique, tels que les mines, l'agriculture et la transformation alimentaire ou l'exploitation forestière et la transformation du bois. La section suivante explore les options de ce possible changement de cap.

2.3 LE CONGO DOIT CHANGER DE CAP PAR LA VOIE DES RÉFORMES

A. CHANGER DE CAP PAR LES RÉFORMES SECTORIELLES

2.3.1. L'agriculture et la transformation alimentaire disposent au Congo d'un potentiel de croissance. Le pays a des atouts agricoles importants qui sont encore largement inexploités. En fait, le Congo dispose de plus de 10 millions d'hectares de terres arables, dont plus de 90 % restent non cultivés. Sa situation géographique sur l'équateur lui offre la possibilité d'avoir des activités agricoles toute l'année ; ce qui est rare en Afrique et même au niveau mondial. En 2010, il a été estimé que le secteur agricole a fourni 35% de l'emploi national. Néanmoins, la contribution de ce secteur à l'économie nationale reste modeste : 6% en 2014. Cela est dû au fait que la productivité agricole est très faible, ce qui pourrait demeurer encore pendant un certain temps, étant donné le manque d'investissements soutenus réalisés dans l'agriculture. L'agriculture du Congo repose principalement sur de petits exploitants agricoles, dont la productivité est faible par rapport aux standards internationaux et même par rapport à ceux d'Afrique subsaharienne.

2.3.2. Pour exploiter ce potentiel, un certain nombre de contraintes fondamentales devront être levées : (i) accès limité aux terres et plan d'aménagement du territoire ; (ii) faible qualité de la gouvernance dans le secteur de l'agriculture et de la transformation alimentaire ; (iii) absence de données statistiques ; (iv) faible qualité des prestations de service à destination des secteurs de l'agriculture et de la transformation alimentaire ; (v) faible attractivité du secteur de l'agriculture pour les investissements du secteur privé ; (vi) faible qualité de la recherche agricole ; (vii) faible qualité de la chaîne de valeur agricole, notamment au niveau du transport et de la connectivité ; (viii) organisation approximative du secteur, par exemple, le statut juridique fragile des coopératives ; (ix) coût élevé des intrants agricoles comme les semences ; (x) les faibles liens des bassins de production avec les débouchés ; (xi) absence de capacités de stockage dans les zones rurales ; (xii) mauvais réseaux de routes et de communication desservant les zones de production ; (xiii) faible mise en œuvre des po-

litiques et lignes directrices nationales en matière de sécurité alimentaire (cf. le Programme national d'investissement PNIASAN).

2.3.3. Les pouvoirs publics doivent changer de cap pour faire face à ces contraintes et donner ainsi une chance au secteur agricole de contribuer à la diversification de l'économie congolaise. Par exemple, à court terme, ils pourraient adopter un plan de développement agricole, encore à l'étude. Ce plan contribuera à : (i) l'amélioration des services agricoles et des statistiques ; (ii) la création d'un environnement favorable pour attirer les investissements du secteur privé dans le secteur de l'agriculture ; (iii) la remise en état de la recherche agricole ; (iv) la promotion de l'investissement en support au développement de la chaîne de valeur agricole.

À moyen terme, les pouvoirs publics pourraient : (i) faciliter les investissements du secteur privé dans les marchés des principaux intrants, tels que les semences améliorées et les engrais ; (ii) faciliter l'accès aux terres rurales pour les investissements stratégiques dans les plantations agricoles par le biais d'un processus inclusif et transparent ; (iii) fournir une assistance technique aux petits exploitants pour les aider à se connecter avec des investisseurs stratégiques ; (iv) faciliter l'accès au financement ; (v) développer un réseau fiable de routes agricoles ; (vi) promouvoir l'investissement en support au développement de la chaîne de valeur agricole. Pour finir, les pouvoirs publics devraient adopter un nouveau code foncier rural permettant d'améliorer l'accès aux terres et la planification de l'utilisation des terres afin d'optimiser leur allocation. Pour développer le secteur de la transformation alimentaire, les pouvoirs publics pourraient envisager à court terme la suppression des contrôles de prix sur les produits alimentaires manufacturés. Une telle démarche rendra le secteur plus attractif pour les investisseurs privés et pourrait être

complétée à moyen terme par des exonérations à l'importation de machines modernes et par de la formation professionnelle pour les opérateurs locaux et le personnel de maintenance.

2.3.4. L'économie forestière a le potentiel pour se développer au Congo, même sans intensification ou expansion de la production, en particulier via l'augmentation de la valeur ajoutée locale. Alors que le Code forestier stipule que 85% du bois de construction exporté doit être transformé au niveau national, cette loi est difficile à faire respecter, en partie à cause de la difficulté d'exploiter des usines de transformation rentables au Congo. Ainsi, 75% du bois de construction est ainsi actuellement exporté sous forme de grumes⁶. Pour combler cette lacune, un certain nombre de réformes et d'investissements seraient utiles. Ceux-ci comprennent l'examen des incitations et des obstacles à la valeur ajoutée locale; la réduction du coût de faire les affaires, notamment via la fourniture d'un réseau électrique fiable et d'infrastructures de transport; l'assouplissement des procédures d'importation et d'exportation; la formation technique en gestion, production et transformation forestières; et la promotion de l'utilisation de produits en bois confectionnés localement en incluant des dispositions pour le contenu local dans les politiques de marchés publics, par exemple.

2.3.5. La croissance durable du secteur forestier, cependant, ne peut être envisagée sans des améliorations substantielles au niveau de la gouvernance forestière. Dans ce contexte, il convient de veiller à ce que la production actuelle soit mieux contrôlée avant que toute expansion de la production ne soit considérée. Les priorités comprennent, entre autres, l'amélioration de la transparence de l'administration des concessions, du recouvrement des recettes et de la production forestière ; l'amélioration de la gestion des concessions, notamment à travers la certification forestière.

⁶ COMIFAC (2014).

Il est aussi nécessaire de veiller à la légalité de la production forestière, notamment via l'installation, actuellement en cours avec l'aide de l'Union européenne, d'un système de suivi du bois de construction et de vérification de sa légalité, de prendre en compte le secteur artisanal, qui est actuellement mené de manière non réglementée par de petits entrepreneurs et est un segment de production qui échappe à toute réglementation et d'améliorer les ressources humaines et la gestion des performances au sein du ministère technique concerné.

2.3.6. Le partage des bénéfices du secteur forestier doit être amélioré dans l'optique de fournir aux communautés locales des incitations à une gestion durable et de contribuer davantage à la réduction de la pauvreté. Le Code forestier révisé est censé inclure une disposition concernant la foresterie communautaire. Cela représente une opportunité pour renforcer le contrôle que les communautés locales ont sur les terres et les forêts qu'elles habitent, ainsi que sur les bénéfices pouvant être tirés des forêts. De plus, le fonctionnement des fonds de développement local doit être amélioré pour assurer un flux de rentabilité fiable en provenance des activités forestières. Une utilisation des forêts autre que la production de bois de construction devrait également être développée afin de diversifier davantage les contributions que les forêts peuvent fournir à l'économie nationale. Cela inclut l'accroissement de l'efficacité de la production, de la transformation et de la consommation du bois énergétique et le développement des chaînes de valeur pour les produits forestiers non ligneux. Cela comprend également le développement d'approches agroforestières afin de fournir des alternatives à l'agriculture sur brûlis, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur des zones forestières.

2.3.7. La planification de l'utilisation des terres peut accroître l'efficacité de l'économie congolaise et réduire les conflits entre intérêts concurrents. La loi N° 43-2014 portant sur la mise en œuvre de la planification de l'utilisation des terres est d'un intérêt particulier pour le secteur forestier du fait que les conces-

sions forestières occupaient, en 2011, 44 % de la superficie nationale et 72,8 % du domaine forestier permanent, mettant ainsi en avant la difficulté d'un élargissement géographique des opérations forestières. L'optimisation de l'allocation des terres et la fin du chevauchement de revendications concernant la même zone de terres en provenance de différents secteurs (forêts, agriculture, exploitation minière, énergie, infrastructure, etc.) font partie d'un processus ayant le potentiel d'augmenter la qualité et l'efficacité de la planification économique et des décisions d'investissement à travers le pays.

2.3.8. Les forêts sont également l'épine dorsale d'un secteur naissant du tourisme axé sur la nature, qui dispose d'un potentiel de croissance significatif. Près de 13,2 % de la superficie du Congo est protégée, notamment via l'existence de quatre parcs nationaux, dont l'un (Parc National Nouabal-Ndoki) est classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. Le pays abrite de nombreuses espèces protégées (notamment des éléphants de forêt, des gorilles, des chimpanzés, etc.) se prêtant à la visite touristique. Cependant, en 2014, la contribution au PIB du tourisme et des voyages se situait à seulement 3,9%, reléguant le Congo à la 170^e place mondiale en termes de contribution relative du secteur à l'économie. Pour stimuler la croissance dans ce secteur, des investissements doivent être faits dans les produits du tourisme. L'accessibilité doit être simplifiée, notamment au niveau des régimes de visa et des infrastructures, et le marketing professionnalisé.

2.3.9. Les services ont le potentiel pour croître et améliorer la diversification économique au Congo. Une part importante des services se trouve dans le secteur des biens non échangeables, dont le développement tend à s'accélérer sous l'impulsion du syndrome hollandais qui, à l'inverse menace le développement du secteur des biens échangeables. De plus, certains services tels que les transports, les technologies de l'information et de la communication (TIC), ainsi que le commerce, sont

susceptibles de bénéficier des investissements dans les infrastructures ayant eu lieu récemment au Congo. Ainsi, suite à la mise en oeuvre réussie du Projet CAB3 (CITCG) et des investissements en cours lancés par les pays voisins (Gabon, RDC et Cameroun) dans les réseaux de fibre optique, le Congo devrait continuer à améliorer et moderniser les TIC. Elles sont une source de création d'emplois et offrent des opportunités en fournissant des moyens permettant d'accélérer le développement dans d'autres secteurs. Elles favorisent, en effet, de nouvelles façons de communiquer, de partager et de stocker l'information, ainsi que de réaliser des prestations de services ou de conduire des affaires. Elles offrent aussi des avantages en termes de diversification de l'économie nationale. À cet égard, il est nécessaire de remédier en priorité au manque d'accès au haut-débit le long du corridor Pointe-Noire-Brazzaville.

2.3.10. L'amélioration de la gestion des revenus pétroliers, dans le but d'atteindre le plein potentiel en termes d'exploitation pétrolière et gazière, nécessite l'amélioration du cadre juridique (Code des Hydrocarbures), l'amélioration de la soutenabilité macroéconomique et fiscale, ainsi que l'amélioration de la transparence (ITIE, 2013). Comme dans beaucoup d'autres pays riches en ressources, la forte dépendance à l'égard des recettes pétrolières souligne l'importance d'améliorer les fondamentaux, tels que s'attaquer aux risques d'instabilité macroéconomique et budgétaire, améliorer la gouvernance et les institutions pour une utilisation efficace et transparente des ressources, voir

la possibilité d'augmenter les revenus pétroliers (du côté de la production) à l'aide d'un cadre réglementaire / financier / juridique favorable encourageant l'exploration. Cela permettrait au secteur pétrolier d'atteindre son potentiel et de contribuer à la réduction de la pauvreté, au renforcement du capital humain et à relever les défis environnementaux.⁷

2.3.11. Le décollage de l'industrie minière requiert des infrastructures publiques et le renforcement du cadre juridique du secteur.

Le Congo dispose d'un potentiel important dans l'exploitation minière. Cependant, en raison d'un manque d'infrastructures, la grande majorité des minerais ne sont pas exploités. Pour contribuer à la diversification de l'économie congolaise, le développement durable du secteur minier devrait être fondé sur la mise en place d'un Code minier susceptible de promouvoir l'investissement et le développement de l'exploration. Ce qui exigera des efforts renouvelés des pouvoirs publics. Le dynamisme du secteur est rendu encore plus compliqué du fait de la difficulté à lever des fonds sur les marchés internationaux dans un contexte de faiblesse du prix des métaux. Mais étant donné la contraction structurelle de l'économie congolaise à l'horizon 2020, les pouvoirs publics se doivent de diversifier l'économie, fortement dépendante du pétrole et de trouver d'autres sources de revenus. Les efforts pour promouvoir l'exploration minière et mettre en place des cadre pour le développement durable du secteur permettront au Congo de profiter de l'embellie projetée des prix des minéraux, notamment ceux prisés par le secteur de la haute technologie.

⁷Le nouveau Code des hydrocarbures en cours d'élaboration répond efficacement à certaines des carences les plus urgentes de la législation de l'extraction gazière.

B. CHANGER DE CAP DANS LES RÉFORMES STRUCTURELLES

2.3.12. Le Congo peut devenir la plaque tournante du commerce régional en Afrique centrale si des interventions bien conçues et se renforçant mutuellement sont mises en œuvre. Celles-ci comprennent la réduction du nombre de points de contrôle, la création d'un environnement douanier plus moderne et efficace, et l'amélioration de la coordination et de la coopération entre les différents organismes gouvernementaux. Plus précisément, selon le rapport sur la facilitation du commerce 2015, les pouvoirs publics ont besoin de développer et de mettre en œuvre un cadre réglementaire global pour les douanes, qui sera conforme avec les normes internationales. Les pouvoirs publics doivent également mettre en place une gestion plus efficace des frontières et des points de contrôle. De plus, ils pourraient harmoniser et rationaliser avec les pays voisins les procédures aux postes frontaliers. Le rapport sur la facilitation du commerce 2015 recommande également la construction d'un pont, attendu de longue date, entre Brazzaville et Kinshasa. Pour finir, le Congo a besoin de rendre plus facile le commerce transfrontalier grâce à la synchronisation et à l'extension des heures d'opération des douanes se trouvant aux frontières et aux ports de Brazzaville et de Pointe-Noire.

2.3.13. Le Congo devient de plus en plus une voie de passage pour les biens et les personnes se déplaçant entre le Cameroun et la RDC, et entre l'Angola (Cabinda) et d'autres parties du monde. Par conséquent, le développement d'une logistique moderne et efficace permettrait de réduire les coûts pour les exportateurs et les importateurs, et contribuerait à promouvoir la position du pays en tant que plaque tournante régionale. Pour tirer parti de son emplacement stratégique, le Congo a besoin d'améliorer ses infrastructures et ses services logistiques. Le rapport sur la facilitation du commerce recommande qu'un système de données global sur les transports soit établi.

2.3.14. Le Congo a besoin d'améliorer l'efficacité opérationnelle du transport de marchandises afin de répondre à une demande croissante et de renforcer sa vitalité économique et la connectivité régionale. Les pouvoirs publics devraient mettre en place un bureau de gestion du fret afin de faciliter la sécurisation et l'efficacité du transport de marchandises entre le Congo et ses voisins. Le pays devrait développer des infrastructures d'information basées sur les TIC afin de faciliter l'optimisation du transport de marchandises et de renforcer l'efficacité du système. Le port de Brazzaville doit s'attaquer à un certain nombre de défis interdépendants pour plus de performances. Par conséquent, les pouvoirs publics devraient envisager l'adoption et la mise en œuvre du plan directeur du port de Brazzaville, préparé avec le soutien de la Banque mondiale.

2.3.15. Le développement de liens étroits avec les marchés et l'établissement en milieu rural de centres de stockage et d'industries de transformation de produits alimentaires sont des activités essentielles en vue de l'amélioration de la part du Congo dans le commerce régional. Par exemple, le différentiel de prix du manioc à Kinshasa et sa productivité encore faible de manière générale au Congo montre l'importance de son potentiel commercial. Les pouvoirs publics devraient agir pour améliorer la productivité agricole, la transformation des aliments et le transport des produits agricoles afin d'aider le pays à tirer davantage de profits du commerce régional.

2.3.16. L'amélioration de la gestion des entreprises publiques, telles que les sociétés de services publics, est impérative pour changer de cap. Au Congo, comme dans de nombreux pays en développement, la gestion des entreprises publiques présente de nombreuses faiblesses. Dans le secteur de l'électricité par exemple, nous pouvons mentionner la mauvaise performance commerciale de la Société

nationale d'électricité (SNE) et la nécessité de réformer le secteur dans son ensemble afin d'améliorer sa situation financière et sa capacité à répondre aux besoins croissants du pays en électricité. Bien que certaines sociétés financièrement rentables (Port Autonome de Pointe-Noire, SNPC...) paient des dividendes⁸ de façon régulière, la plupart des entreprises publiques ne le font pas. Elles ont des dettes d'impôts, ne sont pas financièrement rentables ou tout simplement ne déposent pas leurs états financiers au ministère des finances. La qualité et l'accès à tous les services publics au Congo (eau, électricité, éducation, santé ...) laissent à désirer et demeurent limités du fait du manque de capacité et des problèmes de gouvernance.

2.3.17. Il faudra donc changer profondément le cadre de gestion des entreprises publiques (EP) pour renforcer la transparence et la responsabilité tout en introduisant une forte dose de critères de performance dans la rémunération des dirigeants ainsi que du personnel. Le Congo a une diversité d'entreprises publiques (Encadré 2). Les autorités congolaises pourraient rendre ces entreprises plus efficaces en mettant l'accent sur les actions suivantes : (i) fournir aux EP l'autonomie et l'autorité nécessaires au niveau de la gestion de leurs opérations ; (ii) améliorer la supervision par l'État des EP en formulant des objectifs de performance. L'État pourrait accorder autorité et autonomie aux EP en adoptant des règlements qui donnent aux conseils d'administration des EP l'autonomie sur le contrôle de la gestion. Les autorités pourraient développer une politique de propriété qui inclut des consignes spécifiques sur la nomination par le gouvernement des membres du conseil d'administration et ses attentes pour la composition de ce conseil. Ce règlement devrait accorder la même attention à la supervision de la majorité, ainsi qu'aux entreprises détenues par des groupes minoritaires. L'État pourrait améliorer la supervision des EP en fixant des

objectifs de performance pour chacune d'entre elles et en examinant leur performance à des intervalles déterminés afin d'ajuster les objectifs si nécessaire. Chaque conseil d'administration doit également définir des objectifs de performance pour les gestionnaires qui soient cohérents par rapport aux ressources et à l'objectif de développement des entreprises. Plus généralement, les décideurs publics pourraient insister sur ces actions complémentaires pour permettre au secteur public de contribuer à l'amélioration de la productivité globale : suspendre les incitations fiscales et les subventions aux entreprises déficitaires, mettre fin aux monopoles publics dans les marchés contestables et se retirer de la production dans les secteurs où le secteur privé a déjà réussi.



*Pose de la fibre optique à l'université Marien Ngouabi de Brazzaville.
© D.R./Banque mondiale.*

⁸ Pour un total en 2015 de 17 milliards de Franc CFA, soit environ 28 millions de dollars US.

Encadré 2 : Les Entreprises Publiques du Congo

Le Congo a une longue tradition dans la création des entreprises publiques au regard de son passé socialiste. Au début du programme de privatisation en 1994, le portefeuille de l'État comprenait plus de 100 entreprises. Cependant, le pays a privatisé une grande partie des actifs du portefeuille des entreprises publiques au cours des 20 dernières années tout en créant ou en prenant des parts dans quelques nouvelles entreprises. Sur la base des informations obtenues auprès de la Direction Générale du Portefeuille Publics (DGPP) et publiées dans le rapport sur la « gouvernance des entreprises et établissements du portefeuille public », le portefeuille public est constitué de 50 sociétés commerciales à la fin du mois de décembre 2016.

Suivant la classification usuelle, le portefeuille compte 27 sociétés dites « Entreprises Publiques », c'est-à-dire détenues à 51% ou plus par l'État, et 23 sociétés dites « Entreprises à Participation Publique », dans lesquelles l'État détient entre 1 et 49%.

L'ensemble des sociétés du portefeuille public interviennent dans 16 secteurs d'activité, avec une prédominance dans les secteurs du transport (10), des mines (9), des banques (8), de l'industrie (6), de l'énergie (électricité et hydrocarbure) (3), de l'immobilier (3) et des BTP (2), 7 secteurs qui concentrent 80% des sociétés.

Ce portefeuille comprend quinze (15) Entreprises Publiques à caractère commercial (EPIC) et trente-cinq (35) Société Anonymes (SA) : Les quinze (15) EPIC sont toutes détenues à 100% par l'État, principalement dans les domaines du transport (6), des bâtiments et travaux publics (2) ainsi que l'électricité et l'hydraulique (2), trois secteurs qui comptent les deux tiers des EPIC.

Des 35 SA dans lesquelles l'État détient des actions, sa participation est majoritaire (51 à 100%) dans 13 sociétés dont 7 à 100%, tandis qu'elle reste minoritaire (9 à 49%) dans 21 sociétés dont 12 à moins de 30%. En termes de secteurs d'activité, les participations majoritaires se concentrent autour des sociétés de transport (4), de la banque (3) et de l'industrie (2), tandis que les participations minoritaires sont dominées par les secteurs des mines (9), dont 8 détenues à 10%, de la banque (5) et de l'industrie (4).

Source : Banque mondiale (2018) : *Evaluation de la gouvernance des entreprises du portefeuille public en République du Congo*



Siège de la Société Nationale des Pétroles du Congo à Brazzaville.
© D.R./Banque mondiale.

C. CHANGER LE CAP D'UNE POLITIQUE FISCALE PROCYCLIQUE À UNE POLITIQUE CONTRACYCLIQUE

2.3.18. La crise actuelle constitue une opportunité à saisir pour changer le cap de la politique fiscale du Congo, de procyclique à contracyclique, et poser les bases de la relance tant souhaitée. Au regard de l'état de santé de l'économie congolaise des recommandations à court terme s'imposent pour établir les préconditions macroéconomiques à la transformation structurelle. Dans cet effort d'adopter une politique fiscale contracyclique efficace, l'exemple de la Malaisie pourrait aider les décideurs publics Congolais (Encadré 3). Afin de garantir la pérennité des résultats de l'ajustement budgétaire en cours, le gouvernement pourrait : (i) établir un cadre budgétaire solide, basé sur des règles budgétaires claires et transparentes. La politique de consolidation budgétaire doit se reposer sur un programme pluriannuel de retour à l'équilibre budgétaire. La règle budgétaire serait de maintenir une procédure budgétaire basée sur la fixation préalable d'un

plafond de la dépense, d'une cible relative à un excédent budgétaire à moyen terme, d'un prélèvement d'une partie des montants issus de l'accord de partage des revenus pétroliers et de son versement dans un compte séquestre ; (ii) améliorer la gestion des liquidités pour préserver le secteur bancaire et les activités non-pétrolières. Ainsi, le gouvernement peut davantage privilégier des fonds souverains investis à l'étranger afin de protéger la liquidité intérieure des fortes fluctuations des recettes pétrolières, comme ce fut le cas au cours de ces dernières années ; (iii) s'assurer, en coordination avec la COBAC, de la conformité du secteur bancaire aux cadres réglementaires, pruden-tiels et macro-pruden-tiels établis pour renforcer la résilience du secteur financier à la volatilité des prix du pétrole.



*Complexe sportif de la Concorde de Kintélé.
© Albain Tsiati.*

Encadré 3 : Malaisie – un succès dans l'exploitation des ressources naturelles

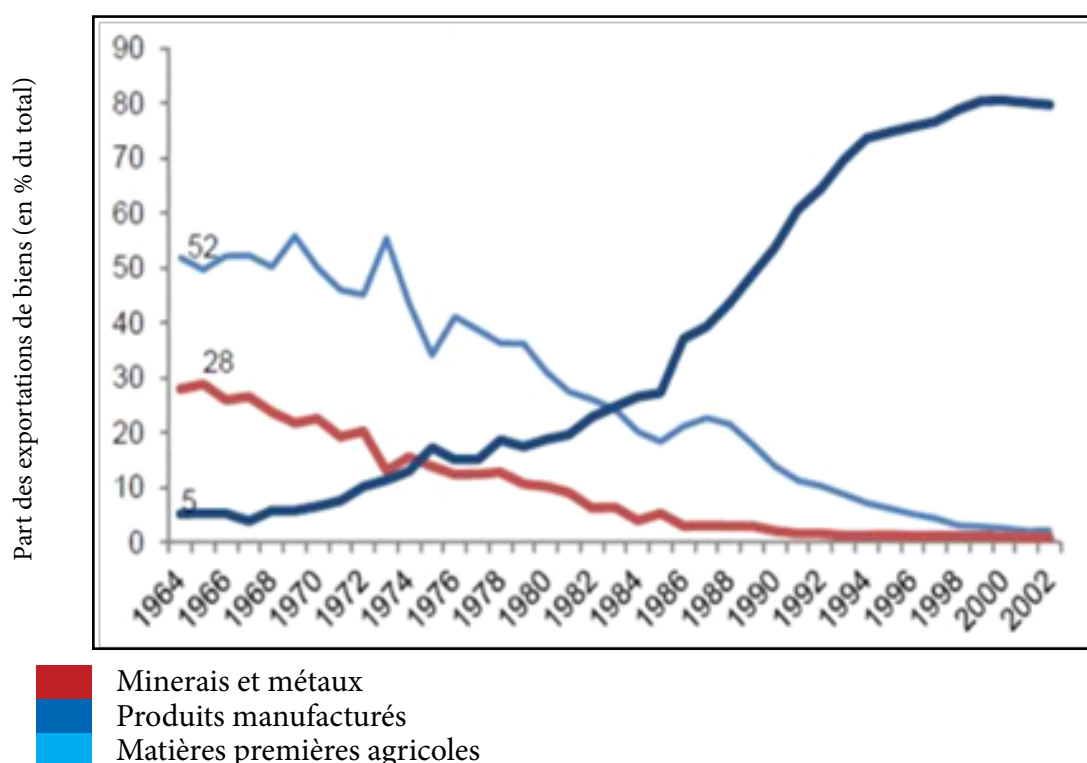
La Malaisie a été une réussite dans l'exploitation des ressources naturelles pour le développement économique. Doté du pétrole, du gaz, de l'étain et des terres fertiles, la Malaisie a converti avec succès la richesse de ces ressources en prospérité partagée. Les revenus tirés des ressources naturelles ont été réinvestis dans le bâtiment, les machines et l'éducation. Cela a diversifié les actifs dans l'économie et servi de toile de fond à la diversification des activités économiques. En moins de quarante ans, la Malaisie est passée de l'étape de producteur et exportateur de produits de base à celle d'une industrie de fabrication de produits manufacturiers et de haute technologie.

La diversification a été poursuivie de manière proactive. Le gouvernement a encouragé les secteurs des produits de base à se diriger plus en aval, vers l'industrialisation, en assouplissant les restrictions à l'investissement étranger dans le secteur manufacturier, en réformant la réglementation et en créant un éventail d'incitations fiscales. L'industrialisation a été soutenue par la fourniture d'infrastructures adéquates, tandis que l'ouverture à la main-d'œuvre étrangère a permis de maîtriser les coûts de main-d'œuvre. Cette politique, conjuguée à l'expansion de la capacité de l'économie, a maintenu l'inflation à un bas niveau et le taux de change réel s'est déprécié au cours de la période.

À certains égards, la société nationale malaisienne de pétrole et de gaz (Petroleum Nasional Berhad – PETRONAS) a agi comme un fonds pétrolier du point de vue de la gestion macroéconomique. PETRONAS a maintenu ses recettes d'exportation à l'étranger et a réalisé d'importants investissements directs dans les industries en aval ainsi que dans la production à l'étranger. Cela a réduit les flux de devises dans l'économie (réduisant ainsi les pressions sur les taux de change), soutenu la diversification en aval et construit des actifs pour les générations futures. À mesure que la production manufacturière augmentait, la part des recettes pétrolières dans les recettes fiscales totales diminuait et les transferts au budget étaient moins volatiles que les rentes pétrolières.

La croissance économique s'est traduite par une hausse des revenus des ménages et une baisse de la pauvreté. Si une grande part de ce résultat peut être attribuée aux opportunités générées par le dynamisme de l'économie et les investissements dans l'éducation et les infrastructures, des politiques spécifiques dans le secteur agricole ont également joué un rôle.

Malaisie – évolution dans la composition des exportations de biens : le panier des exportations s'est complètement transformé



Source : Mathew A. Verghis et Frederico Gil Sanders, *Malaisie - Rapport sur la situation économique – Exploiter les ressources naturelles*, Banque mondiale, juin 2013.

Bénéficiaires d'un projet de formation professionnelle
de la Banque mondiale.
© Bedi Toyo/PDCE.





**PARTIE III :
CHANGER DE CAP
POUR AMORCER
LA TRANSFORMATION
STRUCTURELLE**

- Face à l'épuisement inéluctable des réserves de pétrole et à la volatilité des prix du pétrole, le Congo doit poursuivre l'ajustement budgétaire pour garantir un cadre macro-budgétaire propice à la transformation structurelle.
- Les lenteurs du Congo à passer de pays exportateur de produits de base tel que le pétrole, les autres minéraux, les produits agricoles et de la forêt, à pays exportateur d'autres produits plus sophistiqués et à valeur ajoutée plus élevée entravent le processus de la transformation structurelle.
- Eu égard à la richesse du pays en ressources naturelles, notamment le pétrole, la forêt et les mines, une diversification verticale est nécessaire pour compenser la baisse de la croissance et réduire la vulnérabilité du pays.
- Une transformation structurelle de l'emploi productif reste possible à travers une amélioration graduelle de la valeur des produits fabriqués au Congo en mettant l'accent sur les avantages comparatifs révélés du pays et en relevant la productivité du secteur manufacturier avec l'industrie légère, l'amélioration des compétences et les innovations.
- Le gouvernement doit établir les préconditions macroéconomiques à la transformation structurelle à travers un cadre budgétaire solide, basé sur des règles budgétaires claires et transparentes, une amélioration de la gestion des liquidités pour préserver le secteur bancaire et les activités non-pétrolières, la mise en conformité du secteur bancaire aux cadres réglementaires et prudentiels.
- Les réformes de l'environnement des affaires, de l'éducation, de l'acquisition des connaissances et les innovations sont essentielles pour accompagner le secteur privé moteur de cette transformation structurelle souhaitée.

Cette troisième partie du rapport se propose d'aborder le processus qui permet en amont de l'ère post-pétrole d'arriver à une économie congolaise mieux restructurée et porteuse de la croissance inclusive tant recherchée. Le maître-mot reste la transformation structurelle par la diversification aussi bien verticale, dans les secteurs des ressources naturelles, qu'horizontale. L'expérience internationale et les travaux de la théorie économique révèlent que la transformation structurelle ne concerne pas seulement la

modification des parts des secteurs dans la production nationale et la répartition sectorielle des emplois. Elle touche les questions de dynamique des productivités globale et des facteurs dans l'économie. Comment améliorer le niveau de productivité en gérant et en réallouant au mieux les ressources des secteurs à faible productivité vers ceux à forte productivité ? Le niveau de sophistication des produits fabriqués par le pays et mis sur le marché à l'export, reste important.

3.1 LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ÉCONOMIE EST NÉCESSAIRE

A. DU FAIT DES ASPIRATIONS DES CONGOLAIS À UN MIEUX-ÊTRE ET À PLUS D'OPPORTUNITÉS

3.1.1. Plusieurs raisons militent pour la quête d'une transformation structurelle en République du Congo en amont de l'ère post-pétrole. Le gouvernement doit répondre aux aspirations des congolais à un mieux-être, à leur exigence de bénéficier des revenus tirés des ressources naturelles dont regorge le Congo et à plus d'opportunités d'emplois décents, mieux rémunérés, pour sortir du piège de la pauvreté. Il y a également la nécessité de réduire les risques de la forte dépendance vis-à-vis des ressources naturelles, notamment le pétrole, comme reflété dans la détérioration de l'état de santé de l'économie congolaise suite à la crise des prix bas du pétrole (Partie 1 de ce rapport).

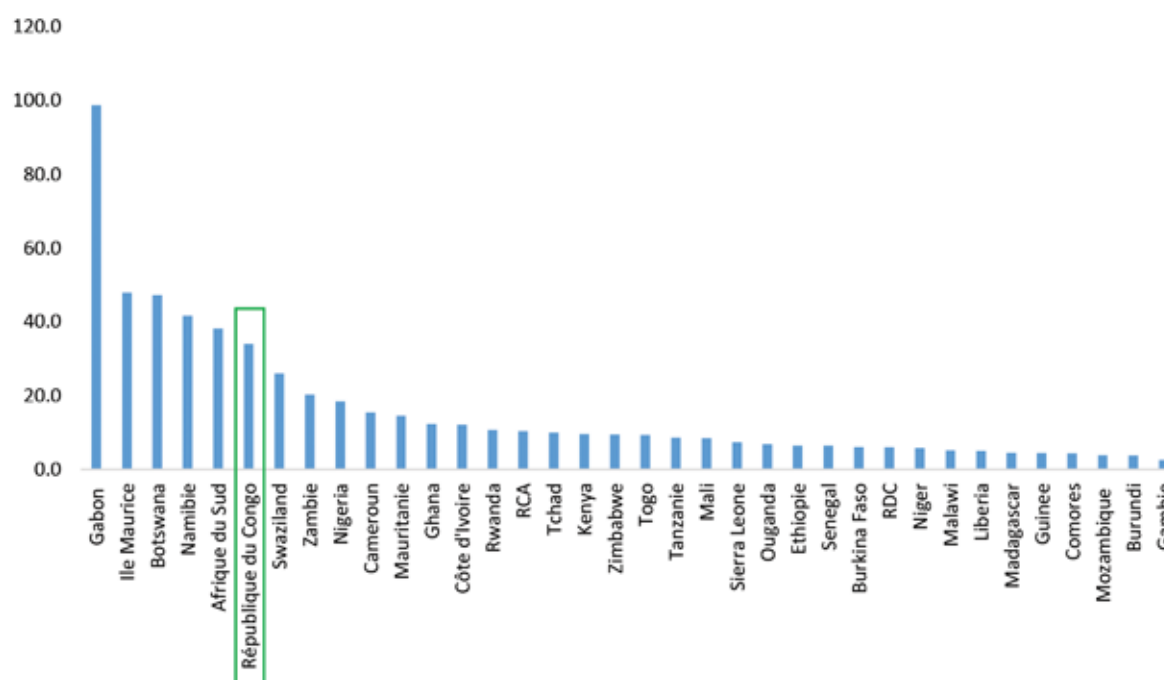
3.1.2. Etre un pays disposant d'énormes ressources naturelles ou producteur et exportateur de pétrole ne se traduit pas nécessairement par une garantie de prospérité avec une transformation des rentes liées à ces ressources. En effet, l'évaluation

de la richesse des pays par tête d'habitant révèle que le Congo disposait, en 2014, de 68,779 dollars (35 millions de FCFA) pour chaque congolais, ce qui représentait la sixième place au niveau africain, derrière, le Gabon, l'Ile Maurice, le Botswana, la Namibie et l'Afrique du Sud (Graphique 23). Et pourtant, en termes d'indicateurs de développement social, le Congo se trouve largement derrière (Tableau 5). Les aspirations des congolais à un mieux-être restent de loin insatisfaites comme en attestent ces résultats au niveau social. En plus, l'incidence de la pauvreté au Congo est beaucoup plus élevée que dans d'autres pays à revenu intermédiaire comparables. La proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté internationale de 1,90 dollar par jour (en parité de pouvoir d'achat – PPP) est passée de 35,2% en 2016 à 42,3% en 2017. Plus de 2 millions de Congolais vivent désormais en dessous de cette ligne. La pauvreté devient un phénomène de plus en plus rural, même si l'extrême pauvreté existe toujours dans les bidonvilles des banlieues de Brazzaville et de Pointe-Noire.



Traversée par bac du bois
de la Compagnie Industrielle du Bois.
© D.R./Banque mondiale

Graphique 23 : Richesse en ressources naturelles par habitant (en millions FCFA)



Source : DSP 2017 pour le Congo, calculs des auteurs

Tableau 5 : L'indice de développement humain 2016	Rang sur 188 pays	IDH
Maurice	64	0,781
Algérie	83	0,745
Tunisie	97	0,725
Botswana	108	0,698
Gabon	109	0,697
Afrique du Sud	119	0,666
Namibie	125	0,640
République du Congo	135	0,592

Source : Rapport mondial sur le développement humain 2017 - PNUD

3.1.3. Par ailleurs, la vulnérabilité de l'emploi au Congo reste des plus élevées au monde, et même comparée aux pays-pairs à revenus intermédiaires, les écarts sont importants. L'emploi féminin pour compte propre est très élevé et reste très précaire. Selon le PNUD, le taux de chômage chez les jeunes a atteint plus de 42% en 2015 et n'est pas sur une trajectoire de baisse eu égard à la

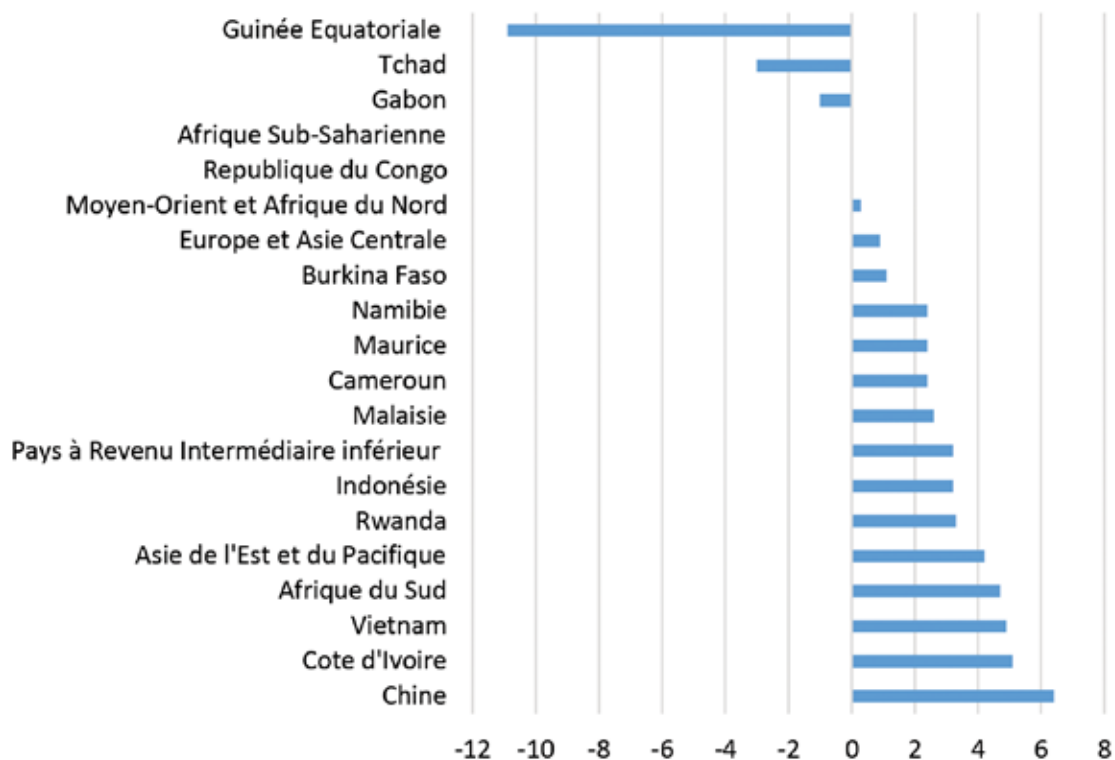
contraction des activités du secteur non-pétrolier. Le Diagnostic Systématique Pays 2017 a également confirmé qu'une large frange des jeunes qui disposent d'un emploi le sont dans le secteur informel avec des niveaux de revenus très faibles et instables. Cette situation, combinée à la récession économique, risque de perpétuer la pauvreté intergénérationnelle au Congo et d'exacerber le taux de pauvreté globale ainsi que les inégalités.

3.1.4. Cette vulnérabilité tient sa source de l'expansion de l'exploitation du pétrole au Congo qui, conjuguée aux nombreuses crises sociopolitiques et sécuritaires, a créé des distorsions structurelles dans l'économie qu'il convient de corriger comme cela est documenté dans la partie 2. La dépendance excessive du Congo aux recettes pétrolières et la gestion de celles-ci ont fait dérailler la planification économique pour le développement du pays. Durant la première décennie de l'indépendance (1960-1972), l'industrie pétrolière ne représentait que 2% du PIB. Au cours de la décennie suivante, jusqu'à l'année 1984, cette industrie a fini par dépasser 30% du PIB et plus de 50% plus tard. Cette situation, combinée aux défaillances de la planification économique, a engendré un syndrome hollandais avec déplacement des facteurs de production et effet dépense qui ont stimulé les secteurs des biens non-échangeables au dépens de ceux des biens échangeables. Cette forte distorsion de la structure de l'économie, l'a exposée aux impacts de multiples crises liées à la volatilité du prix du pétrole. Les impacts de la crise récente révèlent la nécessité de faire face à cette caractéristique de l'économie congolaise en vue de la modifier pour renforcer sa résilience et espérer une croissance plus inclusive.

téristique de l'économie congolaise en vue de la modifier pour renforcer sa résilience et espérer une croissance plus inclusive.

3.1.5. Bien que le Congo ait enregistré des performances de croissance appréciables avant la crise de 2014, la majeure partie de sa population active est restée dans des secteurs à faible productivité. Cette situation a eu des conséquences néfastes pour la durabilité et la réalisation d'une croissance inclusive. Le DSP a constaté que la faiblesse de la productivité globale et des facteurs relève de plusieurs causes. Les plus visibles demeurent la faible qualité de l'éducation, de la formation et de la santé qui freine l'amélioration des compétences. La faible qualité des infrastructures publiques, de l'environnement des affaires et du secteur financier continue également de tirer vers le bas la productivité et freine le développement d'un vibrant secteur manufacturier censé accélérer la croissance et générer plus d'emplois de qualité. Entre 2013 et 2016, la productivité du travail comparée à d'autres pays a stagné et la contribution de l'industrie manufacturière a été insignifiante (Graphique 24).

Graphique 24 : Variation de la productivité du travail au Congo comparée à d'autres pays entre 2013 et 2016 (en %)



Source : Banque mondiale, WDI 2017, calculs des auteurs

3.1.6. Afin de réduire sa forte dépendance au pétrole, la République du Congo devra se réinventer. Plusieurs options s'offrent au gouvernement. Elles ne sont pas antinomiques, mais plutôt complémentaires. Ceci est possible en posant dès maintenant les jalons de la transformation structurelle et en entamant sa mise en œuvre. Pour arriver à cette transformation, le pays aura besoin de moderniser son économie et d'améliorer sa productivité et sa

structure de production ainsi que ces produits d'exportation. Certains pays tels que la Malaisie ont pu changer profondément la structure du panier de leurs exportations. Ils ont réussi l'exploitation de leurs ressources naturelles pour asseoir leur développement économique et social et réduire leurs vulnérabilités (Encadré 3 ci-dessus). Le Congo peut s'inspirer de ces exemples pour changer de cap et amorcer ainsi sa transformation structurelle.

B. DU FAIT DU FAIBLE PORTEFEUILLE DE BIENS PRODUITS PAR LE CONGO

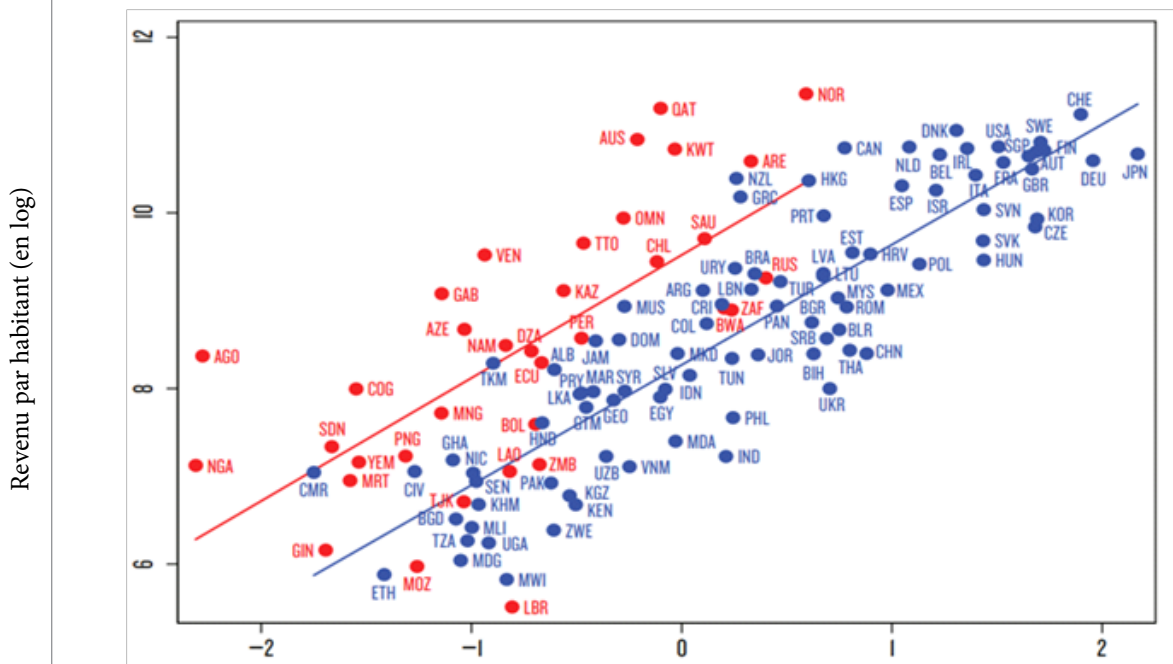
3.1.7. Des études ont montré que la quantité de connaissances productives d'un pays se reflète dans la variété des biens qui y sont produits. La diversité et la qualité des professions dont les entreprises d'un pays ont besoin ainsi que l'ampleur des interactions entre ces entreprises établit le niveau de complexité des produits de ce pays (Ricardo Hausmann et Coll., 2010). Les pays qui ont enregistré plus de performances dans la prospérité de leurs populations avec des niveaux de croissance économique durable et inclusive sont ceux disposant d'une plus grande complexité pour les biens qu'ils produisent, fournissent à leurs communautés et exportent. La complexité économique se mesure dans la composition des produits fabriqués par le pays. Elle reflète les structures qui émergent pour détenir et combiner les meilleures connaissances dans le processus de fabrication. La réalisation d'une croissance inclusive dépendrait largement de la réussite de la diversification et de l'amélioration de la composition des exportations.

3.1.8. En termes de complexité des produits qu'il fabrique et met sur le marché à l'exportation, le Congo est classé parmi les 15 derniers pays sur un total de 122 en 2016, révélant ainsi les efforts devant être entrepris. Le graphique 25 indique la relation entre le revenu par habitant et l'indice de complexité économique pour les pays où les

exportations des ressources naturelles sont supérieures à 10 % du PIB (en rouge) et pour ceux où les exportations en ressources naturelles sont inférieures à 10% du PIB. Il apparaît que les opportunités restent énormes pour que le Congo diversifie son économie en développant des produits plus complexes et à même de contribuer à plus de valeur ajoutée dans la production nationale et aux exportations. Entre 2014 et 2016, l'indice de complexité économique du Congo s'est dégradé de façon significative en passant de -0,924 à -1,49.

3.1.9. Les études disponibles montrent que le Congo produit des biens et services économiquement moins complexes et se caractérise par une forte concentration des produits d'exportation. L'analyse de la composition actuelle des exportations congolaises révèle que le panier de biens est principalement composé de produits à faible valeur ajoutée. Ces produits ont peu de chances d'induire une transformation structurelle. Entre 2014 et 2016, la complexité économique déjà faible s'est dégradée davantage. Deux groupes de produits représentent plus de 80% des exportations congolaises (Graphique 25) et cette structure n'a pas fondamentalement changé durant la dernière décennie. En plus les exportations par habitant du Congo restent parmi les plus faibles au monde.

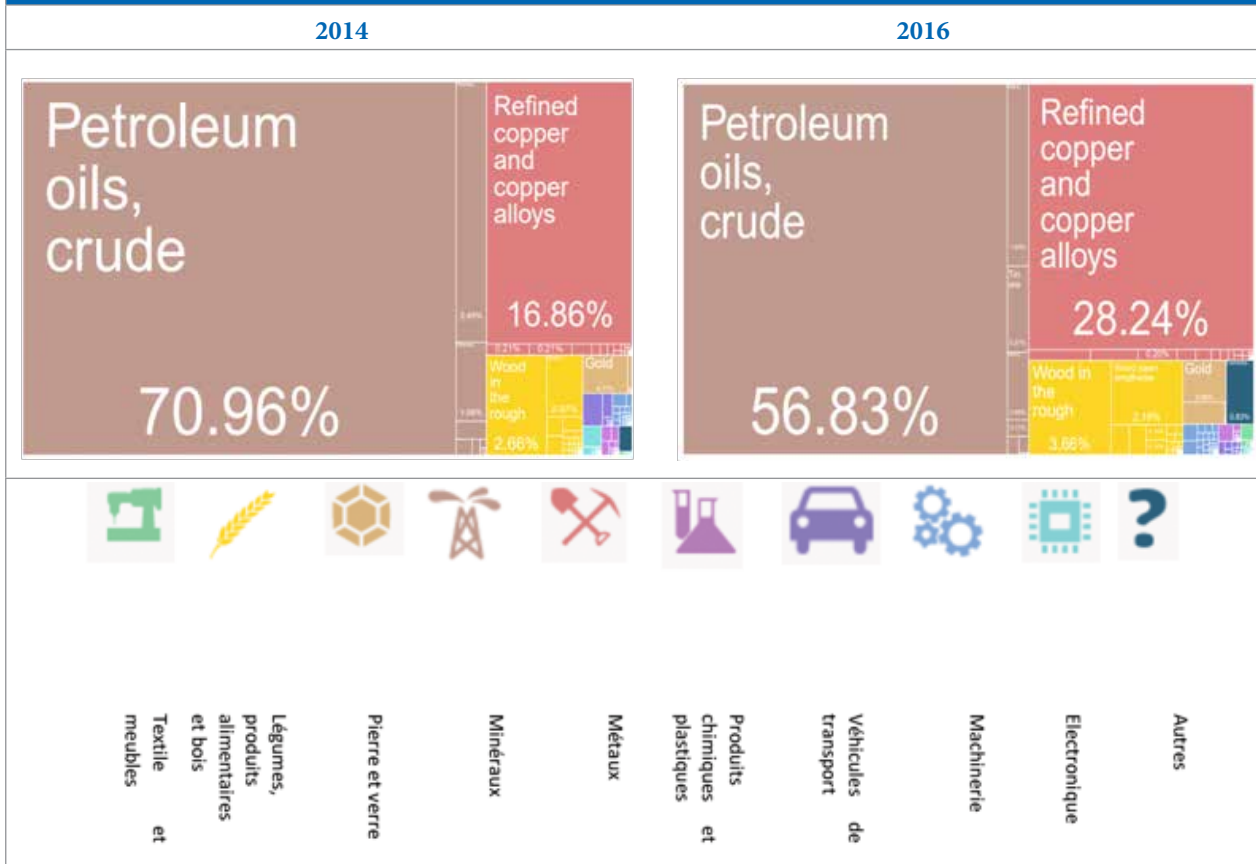
Graphique 25 : Complexité économique des produits fabriqués et niveau de prospérité par pays



Indice de la complexité économique
 (Plus l'indice est élevé, plus complexe restent les produits fabriqués par le pays)

Source : Calcul des auteurs, Atlas de la complexité économique, Ricardo Hausmann et Coll, Harvard, CID, 2017

Graphique 26 : Ce que le Congo a exporté en 2014 (\$20.5 B) et 2016 (\$5.07b)



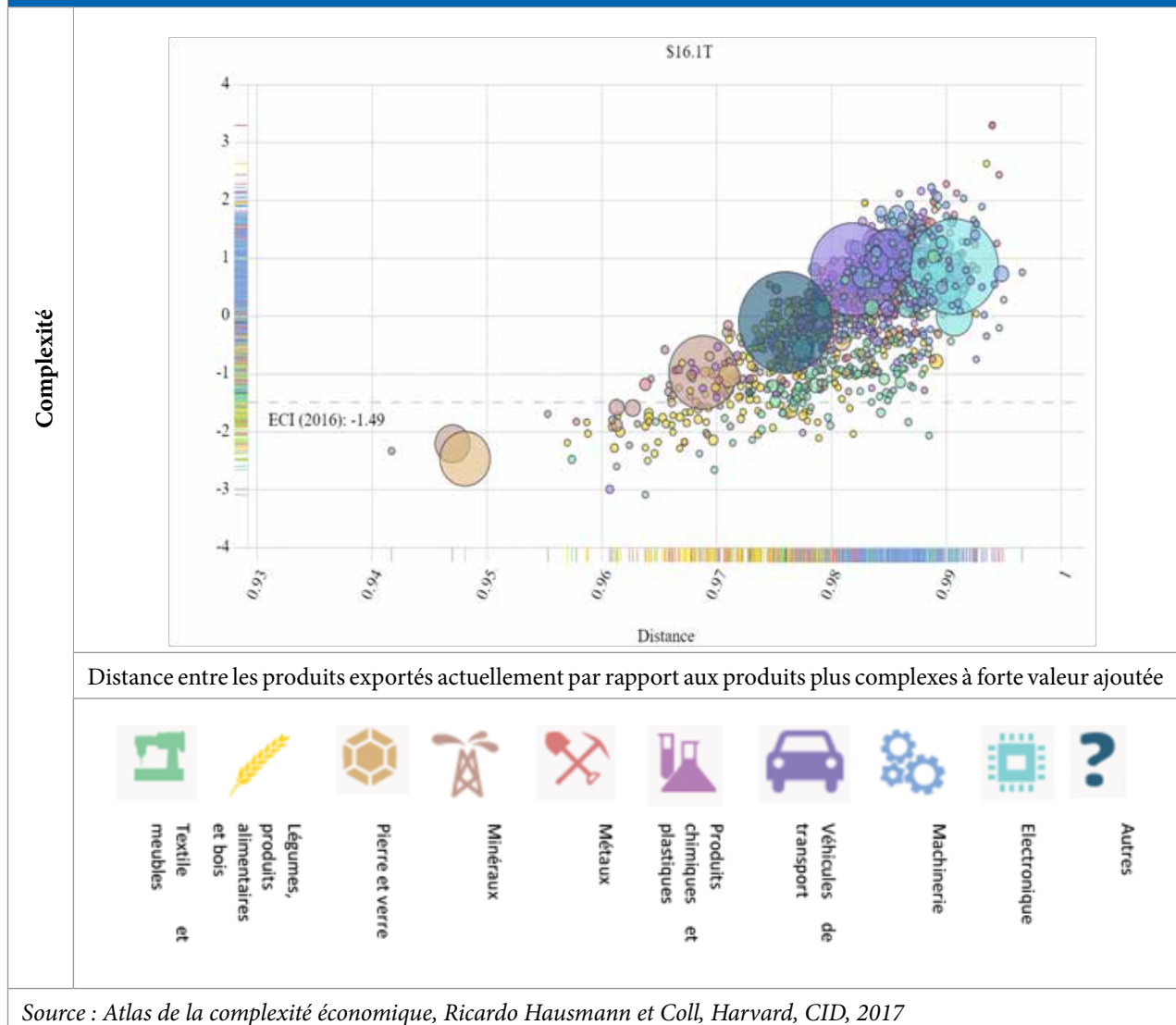
Source : Atlas de la complexité économique, Ricardo Hausmann et Coll, Harvard, CID, 2017

3.1.10. La diversification des exportations du Congo vers les produits manufacturiers est très négligeable, voire inexistante.

Il ressort de l'analyse de l'indice de complexité économique (Graphique 27) que le Congo dispose d'un espace-produits très éloigné de la construction automobile (mauve) et d'équipements électroniques et assimilés (bleu turquoise). L'espace-produits est le concept selon lequel la distance entre les produits sert à mesurer la différence dans les connaissances productives requises pour les fabriquer. Les exportations des pays émergents et ceux développés sont composées de produits manufacturiers, tels que des produits de basse, moyenne et haute technologie. Ces types de biens sont instrumentaux pour soutenir une

croissance durable du fait de leurs prix relativement stables et d'une demande mondiale croissante (Lall, 2000). Au Costa Rica, par exemple, les performances enregistrées cette dernière décennie ont été remarquables. Le pays est parvenu à une économie plus diversifiée avec une industrie manufacturière de haute technologie, une variété de services et des exportations agricoles. Les puces électroniques et les pièces sont maintenant les principales exportations du Costa Rica, tandis que les services aux entreprises et le secteur des technologies ont désormais dépassé le tourisme. De telles performances sont possibles. En Afrique, des pays comme le Rwanda et l'Éthiopie s'y sont mis.

Graphique 27 : Distance et opportunités de gains pour les produits plus complexes fabriqués et exportés par le Congo



3.2. AMORCER LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE À PARTIR DE L'EXISTANT

A. IDENTIFIER DES PRODUITS-FRONTIÈRES EN AMONT POUR LA TRANSFORMATION

3.2.1. Le Congo doit se donner les moyens d'investir pour faciliter le transfert des ressources des activités à faible productivité vers celles à productivité élevée. Il existe une liste de potentiels produits à haute valeur ajoutée sur lesquels le Congo dispose des avantages comparatifs révélés,⁹ (Balassa, 1965 et Hausmann, 2007). Le Congo possède des avantages comparatifs révélés dans 6 secteurs pour 30 produits¹⁰ (Tableau 6). Ces produits identifiés sur les exportations de 2014 n'ont pas changé en 2016. Il s'agit des secteurs de l'agriculture (café, thé, maté et épices), du

bois et ouvrages en bois, du cuivre, du plomb, des combustibles minéraux, et du secteur des autres métaux communs et alliages avec céramique tels que les cermets. Le Congo pourrait investir pour faciliter le transfert des ressources des activités à faible productivité vers celles à productivité élevée et pour lesquelles le pays a un avantage comparatif. Plusieurs études (Rodrik 2007 ; Hausmann 2007) et les expériences réussies des pays asiatiques émergents ou frontières (Chine, Taiwan, Singapour, Corée du Sud, Malaisie) montrent que cette approche permet une modernisation rapide et une croissance plus inclusive.

Tableau 6 : Secteurs avec un avantage comparatif révélé supérieur à 1 en 2014

Classement	Code – SH		2014
1	74	Cuivre et ouvrages en cuivre	38,38
2	78	Plomb et ouvrages en plomb	6,09
3	27	Combustibles minéraux, huiles minérales, produits de leur distillation, etc.	4,42
4	44	Bois, charbon de bois et ouvrages en bois	3,16
5	9	Café, thé, maté et épices	1,21
6	81	Autres métaux communs, cermets, ouvrages en ces matières	1,2

Source : Note de politique sur la diversification économique, Banque mondiale, 2016.

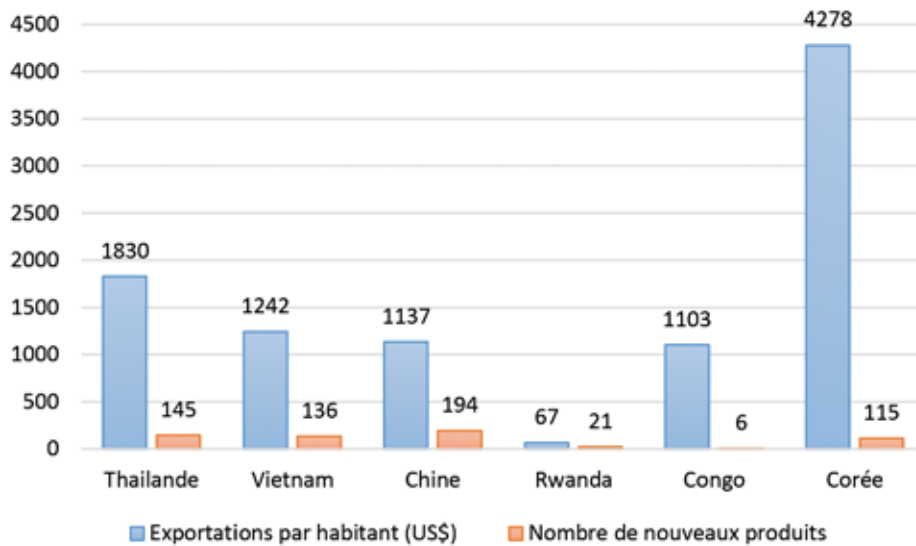
⁹ L'indice par pays (p pour pays) et produit (i pour produit) est calculé ainsi : $ACR(p, i) = \frac{x(p,i) / \sum_i x(p,i)}{\sum_p x(p,i) / \sum_{i,p} x(p,i)}$
Avec $x(p,i)$ correspondant à la valeur des exportations du pays p pour la i ème marchandise. Si $ACR > 1$, le pays a un avantage révélé pour ce type de produit.

¹⁰ Voir Note de Politique sur la diversification, 2016.

3.2.2. Certes, le Congo peut accéder à plusieurs autres produits attrayants et à forte valeur ajoutée assez proches des capacités existantes des entrepreneurs du pays. Mais, actuellement, l'industrie manufacturière n'est pas en place pour fabriquer et exporter ces produits, malgré leur forte demande mondiale. Par une approche parcimonieuse, le pays peut mettre en place les conditions qui permettent au secteur privé de s'intéresser d'abord aux produits plus complexes que

ceux qui sont actuellement à portée de main, sans exiger d'énormes investissements et une longue attente. Cette approche permettrait au Congo d'introduire sur le marché plusieurs nouveaux produits, ce qui n'a pas été le cas durant les 20 dernières années où, en moyenne, six ont été introduits, contrairement aux pays de l'Asie tels que le Vietnam, la Corée du Sud, la Chine, la Thaïlande et de l'Afrique comme le Rwanda et l'Éthiopie (Graphique 28).

Graphique 28 : Nombre de nouveaux produits et exportations par habitant



*Note : Le nombre de nouveaux produits exportés avec un avantage comparatif durant les 20 dernières années
Source : Calculs des auteurs, base de données CNUCED*

3.2.3. Au regard des espaces-produits du Congo et de son indice de complexité, le pays peut déplacer progressivement ses produits-frontières en partant des moins lourds en investissements dans le moyen terme vers ceux qui se construisent à long terme. Ainsi, le premier groupe de produits-frontières serait : (i) les produits agroalimentaires et du bois, les produits pétroliers

raffinés et les produits chimiques et plastiques. Un deuxième groupe concernerait : (ii) les câbles, fils métalliques et produits assimilés ainsi que la machinerie et outillage. Enfin, le troisième groupe de produits-frontières serait (iii) la construction automobile et les équipements et pièces électroniques. Ce dernier reste très lointain des capacités du pays et paraît très difficile à atteindre.

3.2.4. Eu égard à la richesse du pays en ressources naturelles, notamment le pétrole, la forêt et les mines, une diversification verticale contribuerait à compenser la baisse attendue de la croissance à partir de 2020 et à réduire la vulnérabilité du pays. L'expérience internationale a montré que la diversification économique reste un processus à moyen et long terme. Le cas des pays tels que la Malaisie, la Corée du Sud et le Costa Rica est édifiant. Pour le Congo, des gains peuvent rapidement être obtenus aussi bien dans le secteur pétrolier, l'agroforesterie et les mines en ciblant les

produits pour lesquels la demande mondiale est en hausse. Le gouvernement pourrait encourager le secteur privé à se concentrer sur : (i) la transition vers des produits à plus forte valeur ajoutée dans les industries minérales et chimiques ; (ii) la conformité des entreprises à la règle nationale selon laquelle 85% des grumes doivent être transformées localement avant d'être exportées ; (iii) le déploiement du Système informatisé de Vérification de la Légalité ; (iv) la réduction des taxes sur le bois fabriqué et (v) l'exploitation minière, notamment le cuivre.

B. AMÉLIORER LA POLITIQUE INDUSTRIELLE DU PAYS

3.2.5. Afin de se préparer à déplacer davantage les frontières de production et les espaces-produits nécessaires à la diversification pour une transformation structurelle, le Congo peut améliorer sa politique industrielle. Une piste serait de commencer par promouvoir l'industrie légère au Congo, avec un accent sur la transformation des produits agricoles et de la forêt, d'optimiser l'utilisation des Technologies de l'Information et de la communication pour améliorer l'acquisition de connaissance, moderniser les outils de production et de gestion des industries comme l'automatisation. Le gouvernement pourrait renforcer son dialogue avec le secteur privé et centrer sa politique de facilitation sur cinq catégories majeures d'obstacles auxquels l'industrie légère en Afrique fait face : (i) la disponibilité et la qualité des matières premières ; (ii) les terrains industriels ; (iii) la logistique ; (iv) les compétences managériales et de la main-d'œuvre ; et (v) les financements. L'augmentation de la productivité exige un effort renouvelé pour améliorer les capacités de gestion des entreprises.

3.2.6. Le dialogue avec le secteur privé et la connaissance de ces produits-frontières pour le Congo permettrait d'identifier de nouvelles opportunités économiques pour la transformation structurelle. En effet, l'expansion des produits traditionnels aux produits modernes n'est pas uniquement régulée par les forces du marché. Le gouvernement devrait jouer un rôle actif dans l'élimination des obstacles à l'investissement du secteur privé dans les produits non-traditionnels en initiant d'abord un dialogue public-privé, puis en fournissant l'infrastructure nécessaire et les contributions publiques manquantes pour enlever les obstacles identifiés. La mise en place des zones économiques spéciales procède certes de cette démarche, mais le gouvernement devrait tenir compte des implications budgétaires et des risques fiscaux potentiels, notamment dans le cadre de son ajustement budgétaire en cours.

3.3 UN NOUVEL ÉLAN POUR LE DÉVELOPPEMENT DU CONGO

3.3.1. Les effets de la crise économique sont défavorables mais les perspectives présentent des signes d'espoir. Après deux années difficiles à la suite de l'effondrement des prix du pétrole à partir de 2014, le Congo est à la croisée des chemins pour reprendre sa marche vers le développement en jetant les jalons de la nécessaire transformation structurelle. Pour cela, le pays doit d'abord parachever l'ajustement budgétaire et mettre en place le cadre macroéconomique et budgétaire. Un tel cadre garantit : (i) le rétablissement des équilibres budgétaires et extérieurs ; (ii) la solvabilité budgétaire / un endettement soutenable avec une Valeur Actualisée Nette (VAN) de la dette publique ramenée à au moins 35% du PIB à l'horizon 2023 contre 80% en 2018 ; (iii) une inflation basse, stable et maîtrisée et (iv) une coordination avec les autorités monétaires pour une politique monétaire qui réduise la surévaluation du FCFA. Ainsi, afin de garantir la pérennité des résultats de l'ajustement budgétaire en cours, le gouvernement devrait se baser sur des règles budgétaires claires et transparentes; améliorer la gestion des liquidités pour préserver le secteur bancaire et les activités non-pétrolières; s'assurer, en coordination avec la COBAC, de la conformité du secteur bancaire aux cadres réglementaires, prudentiels et macro-prudentiels établis pour renforcer la résilience du secteur financier à la volatilité des prix du pétrole.

3.3.2. En plus de ces préconditions macroéconomiques, le gouvernement pourra également s'atteler à améliorer le cadre réglementaire et institutionnel à la croissance du secteur privé non-pétrolier. A cet effet, les mesures de soutien doivent cibler (i) la facilité de création d'entreprise, (ii) la simplification et

la transparence dans le paiement des taxes et autres frais administratifs ; (iii) l'exécution des contrats et (iv) le commerce transfrontalier. La qualité de l'éducation doit être également améliorée, notamment en orientant l'éducation et la formation professionnelle vers les compétences nécessaires au secteur privé.

3.3.3. Un nouvel élan pour le développement du Congo est possible en procédant à une diversification verticale et en investissant dans l'industrie légère. L'analyse ci-dessus souligne l'importance de l'accumulation des capacités productives qui joue un rôle important dans la diversification économique et la transformation structurelle. Cette accumulation va de pair avec les capacités institutionnelles existantes. Le rapport économique conjoint sur l'Afrique¹¹ de 2014 avait traité ce problème de la politique industrielle. Pour le cas de la République du Congo, il y avait une absence d'autonomie et de participation du secteur privé dans la préparation de ladite politique. En effet, « la politique industrielle, en tant que processus, ne donnera pas de bons résultats si elle n'est pas intégrée au secteur privé. Il faudrait s'employer à mettre en place des institutions qui génèrent des processus et procédures permettant de répondre aux exigences en évolution permanente de l'industrie ». Comme les grands objectifs de la politique industrielle du Congo sont le développement de l'agro-industrie, la transformation des ressources naturelles (bois, pétrole et gaz) et la fabrication de matériaux de construction, le choix d'une industrialisation légère serait une option réaliste pour une exécution séquentielle et progressive.

¹¹ UNECA & UA, 2014, *la Politique industrielle dynamique en Afrique : Institutions innovantes, processus efficaces et mécanismes flexibles.*

3.3.4. Le gouvernement devra mettre en place les politiques et les conditions pouvant faciliter le transfert des travailleurs des secteurs à faible productivité vers ceux à productivité élevée. Les mesures de réformes devraient viser : (i) une augmentation de la valeur ajoutée et de la productivité des activités du secteur non-pétrolier ; (ii) une stimulation de la compétitivité, de l'acquisition de compétences et de l'adaptabilité à de nouveaux types d'emplois, notamment dans le secteur manufacturier et autres services. Ces mesures de politiques faciliteraient la création d'emplois décents, mieux rémunérés pour les congolais. Les lenteurs du Congo à passer de pays exportateur de produits de base tel que le pétrole, les autres minéraux, les produits agricoles et de la forêt, à de pays exportateur d'autres produits plus sophistiqués et à valeur ajoutée plus élevée entravent le processus de la transformation structurelle de son économie.

3.3.5. A moyen terme, les autres recommandations mettent l'accent sur les principales contraintes au développement d'un vibrant secteur manufacturier capable de mettre graduellement sur le marché des produits plus sophistiqués. Aussi, le rapport suggère-t-il de saisir les fruits à portée de main, c'est-à-dire les produits à haute valeur ajoutée qui sont relativement proches des connaissances productives du Congo. Pour promouvoir ces produits de grande valeur, des dialogues significatifs entre les secteurs public et privé sont essentiels. Cela pourrait aider à identifier les contraintes spécifiques à chaque produit. En s'attaquant à ces contraintes, le gouvernement pourrait encourager le secteur privé à investir dans des produits non traditionnels et ainsi accélérer la transformation structurelle. A cet effet, le gouvernement devrait : (i) Prioriser l'ac-

quisition et le développement des compétences qui sont vitales pour augmenter la productivité des entreprises ; (ii) S'attaquer aux contraintes liées à l'accès à la terre, à l'accès à l'électricité et autres facteurs de production pour l'industrie légère ; (iii) Utiliser une approche progressive pour le développement de parcs industriels ; Mettre en œuvre des mesures pour améliorer l'accès au financement des petites et moyennes entreprises ; (iv) Améliorer la logistique commerciale, les procédures douanières et les réglementations commerciales, qui ont un impact majeur sur les entreprises exportatrices.

3.3.6. Enfin, pour combler le déficit de compétences au Congo, il faudrait une approche de réformes à trois paliers. D'abord, il faut améliorer au premier palier l'accès et la qualité de l'éducation de base afin de constituer les prérequis en matière de compétences cognitives, sociales et comportementales. Cela permettrait d'acquérir les compétences de haut niveau nécessaires au marché du travail. En attendant l'entrée sur le marché du travail de ces nouvelles cohortes dans les 15 prochaines années, le gouvernement pourrait se focaliser sur les solutions à court et moyen termes à apporter au déficit de compétences. Ainsi, le deuxième palier serait de remettre à niveau les compétences de la main d'œuvre existante en encourageant la formation continue et sur le tas, ainsi que l'acquisition des nouvelles technologies. Le troisième palier concerne l'amélioration de la stratégie d'incubation du marché du travail avec l'enseignement technique et professionnel et l'enseignement supérieur. Toutes ces réformes constituent le changement de cap qui s'impose actuellement au Congo pour éviter les lourdes conséquences d'une contraction structurelle de son économie à l'horizon 2020.

Un arbre d'une forêt au Nord du Congo.
© CAD Productions - DAGENCY/David Monfort.





ANNEXES STATISTIQUES

Annexe 1 : Principaux indicateurs économiques et financiers, 2014–2020

	2014	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
August 10, 2018					Est.	Proj.	Proj.	Proj.
<i>(Variation annuelle en pourcentage, sauf indications contraire)</i>								
Production et prix								
PIB à prix constants	6,0	6,8	2,6	-2,8	-3,1	2,0	3,7	-0,1
Pétrolier	1,0	3,5	-6,8	-1,5	15,3	24,8	8,4	-5,8
Non-pétrolier	7,5	7,9	5,3	-3,2	-7,9	-5,4	1,6	2,5
PIB aux prix courants	2,9	0,5	-27,3	-8,7	9,3	13,6	1,4	-4,1
Déflateur du PIB	-2,9	-6,0	-29,2	-6,1	12,8	11,4	-2,2	-4,0
Prix à la consommation (moyenne pour la période)	3,0	0,9	3,2	3,2	0,5	1,5	1,6	2,0
Prix à la consommation (fin de période)	3,2	0,5	4,1	0,0	1,8	1,8	1,9	2,1
Secteur extérieur								
Exportation, f.à.b.	0,7	-0,6	-36,9	-18,3	31,6	31,1	-2,2	-9,6
Importations, f.à.b.	7,4	26,2	28,1	-1,8	-50,9	-4,2	-0,9	-1,3
Volume des exportations	4,0	3,5	-4,9	-4,4	11,6	23,5	4,2	-7,2
Volume des importations	8,9	32,5	33,8	7,5	-43,0	-1,2	0,5	1,3
Termes de l'échange (détérioration -)	0,6	-2,5	-22,8	-5,1	7,9	9,2	-4,6	-0,1
Solde des transactions courantes (pourcentage du PIB)	-3,3	1,4	-54,1	-74,1	-13,2	4,0	5,1	0,8
Solde des transactions courantes hors pétrole (pourcentage du PIB hors pétrole)		8,1	-51,0	-69,1	-54,2	189,3	12,8	-2,8
Dette publique extérieure (pourcentage du PIB)	34,1	36,2	77,2	86,7	80,9	74,3	75,6	81,1
Secteur monétaire								
Masse monétaire (variation)	11,3	13,1	-11,2	-15,4	0,0	3,8	-3,1	-2,1
Crédit au secteur privé (variation)	26,1	26,3	9,3	7,1	-5,4	2,5	6,3	6,9
Crédit au secteur privé (pourcentage du PIB)		35,6	37,1	42,6	45,4	48,5	49,9	51,8
<i>(pourcentage du PIB)</i>								
Investissement et épargne								
Épargne nationale brute	33,2	49,3	-6,9	-27,8	10,7	23,0	23,8	20,1
Public	2 048,1	18,2	-0,5	0,0	1,6	12,4	13,2	12,8
Private	705,3	31,2	-6,5	-27,8	9,1	10,6	10,6	7,3
Investissement brut	36,5	48,0	47,2	46,3	24,0	19,0	18,7	19,3
Public		31,5	23,6	19,4	8,1	4,6	4,7	4,8
Private		16,5	23,6	26,9	15,8	14,4	14,0	14,5
<i>(pourcentage du PIB non pétrolier, sauf indications contraire)</i>								
Opérations financières de l'administration centrale								
Recettes et dons	102,6	118,2	53,8	54,1	54,2	78,0	77,3	71,9
Recettes pétrolières	72,3	86,8	22,8	24,1	25,5	46,3	43,9	38,1
Recettes non pétrolières et dons	30,3	31,5	31,0	30,1	28,9	31,8	33,5	33,9
Dépenses totales	91,0	151,8	94,5	86,5	68,6	62,5	60,2	57,3
Courantes	34,6	52,3	43,4	47,2	48,9	52,2	49,8	47,5
Investissements (prêts nets inclus)	56,4	77,5	38,8	30,7	15,4	10,4	10,4	9,8
Dépenses hors budget		22,0	12,3	8,6	4,3	0,0	0,0	0,0
Solde global (déficit -, base engagements) 1/	11,6	-33,5	-40,8	-31,9	-14,4	15,5	17,1	14,6
Solde primaire hors pétrole 2/	-60,5	-119,7	-62,0	-51,7	-35,7	-25,6	-22,2	-19,4
Solde budgétaire primaire de base (déficit -) 3/	23,8	-21,5	-35,2	-18,3	-2,0	24,8	21,7	18,7
Solde primaire de base non pétrolier (base caisse) 4/	-52,9	-22,6	-11,6	-13,3	-3,9	-2,4	1,0	2,8
			-32,9	-39,3	-27,7	20,8	21,7	18,7
			0,0	0,0	0,0	579,5	560,6	495,9
Dette publique totale (pourcentage du PIB) 4/		45,0	92,1	109,9	118,5	103,7	101,0	103,8
<i>(milliards de francs CFA, sauf indications contraire)</i>								
PIB nominal	6 851	6 960	5 056	4 616	5 046	5 733	5 814	5 575
		4 130	1 986	1 708	2 379	3 190	3 196	2 840
PIB nominal non pétrolier	3 111	2 830	3 071	2 908	2 666	2 543	2 618	2 735
		14 099	8 554	7 787	8 686	10 835	11 114	10 779
Cours mondial du pétrole (dollars EU/baril)	104	96	51	43	53	62	58	56
Production pétrolière (millions de barils)	89	91	86	85	98	122	132	124
Taux de change nominal (CFAF/USD, moyenne)	494	493,6	591,2	592,8	580,9	529	523	517
Taux de change effectif réel (variation en pourcentage)	1,6	1,9	-6,8	4,2	0,6

Annexe 2 : Opérations financières de l'Etat, 2014-2020

(En pourcentage du PIB hors pétrole)

10-Aug-18	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
				Est.	Proj.	Proj.	Proj.
Recettes et dons	118,2	53,8	54,1	54,2	78,0	77,3	71,9
Recettes primaires	117,1	52,4	52,7	53,1	76,8	76,1	70,7
Recettes pétrolières	86,8	22,8	24,1	25,5	46,3	43,9	38,1
Recettes non pétrolières	30,3	29,6	28,6	27,6	30,5	32,2	32,6
Impôts sur les revenus et profits	10,4	11,6	12,2	12,0	13,0	14,0	13,9
Taxes sur les biens et services	14,1	12,7	11,3	11,1	12,0	13,0	13,0
Taxes sur le commerce international	5,5	4,8	4,3	4,0	4,8	4,4	4,8
Recettes non fiscales	0,4	0,4	0,8	0,4	0,6	0,8	0,9
Revenu des investissements	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Dons	1,1	1,3	1,4	1,1	1,2	1,2	1,2
Dépenses et prêts nets	151,8	94,5	85,9	68,6	62,5	60,2	57,3
Dépenses courantes	52,3	43,4	47,2	48,9	52,2	49,8	47,5
Salaires	11,4	11,6	13,1	14,6	14,4	14,3	14,2
Autres dépenses courantes	39,4	29,5	28,7	29,4	30,4	29,4	27,6
Biens et services	11,9	8,1	8,5	8,2	7,0	7,1	7,1
Transferts	23,8	15,4	17,5	18,3	22,0	20,9	19,1
Charges communes	3,6	6,0	2,6	2,9	1,4	1,4	1,4
Collectivités locales	0,9	0,8	1,2	0,9	2,1	1,5	1,5
Intérêts	0,6	1,5	4,2	4,2	5,3	4,6	4,1
Dettes intérieure	0,0	0,4	0,4	1,1	1,0	0,8	0,7
Dettes extérieure	0,6	1,1	3,8	3,1	4,3	3,8	3,5
Dépenses d'investissement	77,5	38,8	30,7	15,4	10,4	10,4	9,8
Financées sur ressources propres	64,9	33,4	20,0	6,0	5,1	5,1	5,0
dont : financées sur ressources PPTE					1,2		
Financées sur ressources extérieures	12,6	5,4	10,7	9,3	5,2	5,3	4,8
Projets Turquie et Belgique	22,0	12,3	8,6	4,3	0,0	0,0	0,0
Prêts nets	0,0	0,0	-0,5	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde primaire hors pétrole 1/	-119,7	-62,0	-51,7	-35,7	-25,6	-22,2	-19,4
Solde primaire de base 2/	-21,5	-35,2	-18,3	-2,0	24,8	21,7	18,7
dont : Solde primaire de base hors pétrole 3/	-108,3	-58,0	-42,4	-27,4	-21,5	-18,1	-15,7
Solde globale, base engagements							
Dons exclus	-34,6	-42,1	-33,3	-15,5	14,3	15,9	13,4
Dons inclus	-33,5	-40,8	-31,9	-14,4	15,5	17,1	14,6
Variations des arriérés	7,8	2,9	5,5	1,5	0,0	0,0	0,0
Extérieurs	0,3	0,2	2,0	0,6	0,0	0,0	0,0
Intérieurs	7,5	2,7	3,5	0,9	0,0	0,0	0,0
Solde globale, base caisse	-25,8	-37,9	-26,4	-12,9	15,5	17,1	14,6
Financement	25,8	37,9	26,4	12,9	-38,3	-38,5	-32,7
Extérieur (net)	23,4	19,0	8,1	9,7	-11,7	-15,9	-13,0
Tirages	23,1	25,6	15,0	15,9	4,1	4,1	3,6
Amortissement échu	-8,0	-8,3	-8,5	-9,6	-19,6	-19,9	-16,7
Autres	8,2	1,7	1,6	1,3	3,8	0,0	0,0
Dépôts à l'étranger 4/	8,2	1,7	1,6	1,3	3,8	0,0	0,0
Intérieur (net)	2,4	18,9	18,3	3,1	-26,5	-22,6	-19,7
Système bancaire (net)	12,1	26,8	22,6	3,8	-14,1	-11,3	-9,2
Dépôts à la BEAC	11,5	27,1	17,0	4,1	-12,2	-9,4	-7,5
Banques commerciales	0,6	-0,3	5,6	-0,3	-1,9	-1,9	-1,8
Financement non bancaire	-9,7	-7,9	-4,3	-0,7	-12,5	-11,3	-10,4
Besoin de financement (- = excédent)	0,0	0,0	0,0	0,0	22,8	21,4	18,1
Financement attendu (hors IMF)					8,4	5,6	5,4
Recettes et dons					2,0	2,8	2,7
Revenu primaire					12,4	12,9	10,1
Recettes non pétrolières							
Dépenses d'investissement	46,4	22,8	7,0	3,5	15,7	24,6	31,0
Solde budgétaire primaire de base	2 830	3 071	2 908	2 666	2 543	2 618	2 735

Annexe 3 : Dette publique, 2014–2017

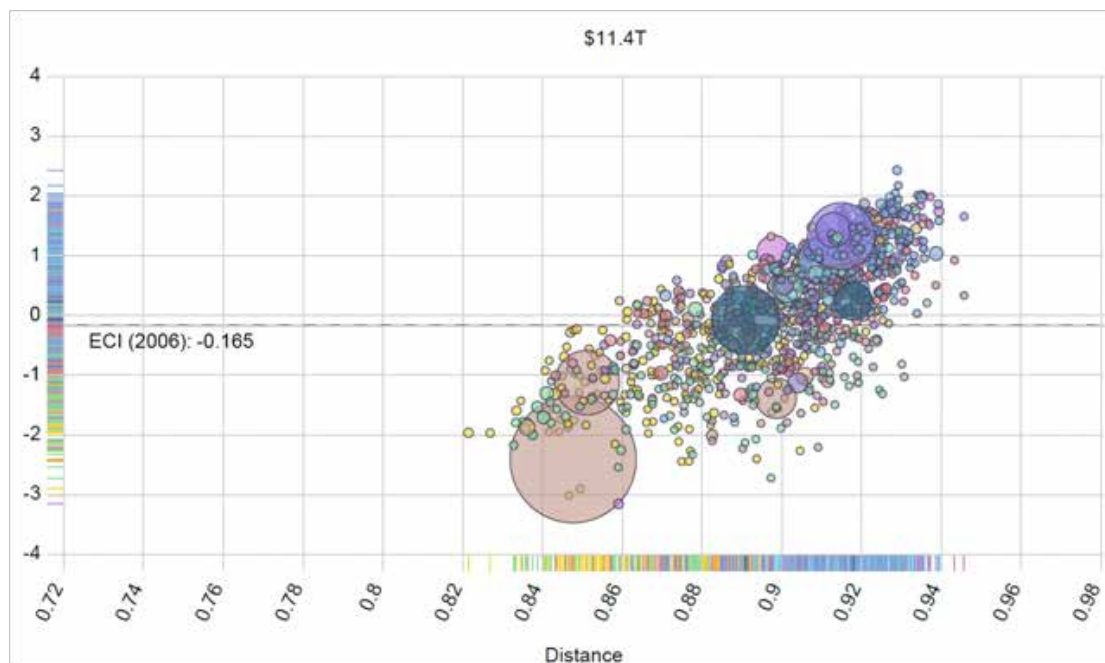
	2014			2015			2016			2017		
	Milliards de FCFA	Millions de USD	% de PIB	Milliards de FCFA	Millions de USD	% de PIB	Milliards de FCFA	Millions de USD	% de PIB	Milliards de FCFA	Millions de USD	% de PIB
Dette publique totale	3328	6257	47,8	4989	8273	98,7	5290	8502	114,6	5874	10600	118,9
Dette extérieure	2700	5076	38,8	4154	6888	82,1	4219	6781	91,4	3896	7030	78,8
<i>dont les arriérés</i>	373	701	5,4	378	627	7,5	436	701	9,4	444	801	9,0
Multilatérale	93	175	1,3	115	190	2,3	140	225	3,0	148	267	3,0
FMI	15	28	0,2	7	12	0,1	5,3	8	0,1	3,6	6	0,1
BIRD/AID	58	108	0,8	66	109	1,3	76	121	1,6	75	135	1,5
BAD	5	10	0,1	13	22	0,3	9	14	0,2	26	47	0,5
Autres multilatéraux	16	29	0,2	28	47	0,6	50	80	1,1	44	79	0,9
Officielle bilatérale												
Club de Paris	132	247	1,9	111	185	2,2	132	213	2,9	176	318	3,6
Belgique	0	0	0,0	0	0	0,0	34,7	56	0,8	89	161	1,8
Brésil	34	63	0,5	32	53	0,6	34	55	0,7	28	51	0,6
France	98	184	1,4	79	132	1,6	63	101	1,4	52	94	1,1
Suisse	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	7	12	0,1
Non Club de Paris	1715	3222	24,6	1909	3167	37,8	2062	3312	44,7	1845	3329	37,3
Chine	1569	2950	22,5	1750	2902	34,6	1778	2858	38,5	1567	2828	31,7
Inde	25	47	0,4	31	52	0,6	37	59	0,8	34	61	0,7
Koweït	30	55	0,4	33	55	0,7	34	54	0,7	30,3	55	0,6
Turquie	0	0	0,0	0	0	0,0	116	186	2,5	116	209	2,3
Arriérés avant- PPTÉ (non restructurés)	91	170	1,3	95	158	1,9	97	155	2,1	98	176	2,0
Créditeurs privés	1027	1931	14,7	3503	5807	69,4	3247	5218	70,4	2903	5236	58,7
Club de Londres (Eurobond)	198	373	2,8	241	399	4,8	234	377	5,1	191	345	3,9
Dette garantie	266	500	3,8	1484	2461	29,4	1361	2187	29,5	1175	2119	23,7
Glencore	0	0	0,0	530	879	10,5	514	827	11,1	441	795	8,9
Trafigura	266	500	3,8	804	1332	15,9	691	1110	15,0	597	1078	12,1
UBA	0	0	0,0	151	250	3,0	156	250	3,4	137	247	2,8
Afreximbank	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	137	247	2,8
Suppliers	297	558	4,3	293	486	5,8	291	467	6,3	225	405	4,5
Dette intérieure	628	1180	9,0	835	1384	16,5	1070	1721	23,3	1978	3570	40,0
Avances de la BEAC	350	658	5,0	572	949	11,3	572	920	12,4	572	1032	11,6
Titres domestiques							184	295	4,0	208	375	4,2
BSCA							12	19	0,3	0	0	0,0
ARC							8	13	0,2	8	15	0,2
SGEC CONGO							109	176	2,4	109	198	2,2
Arriérés audités de la CCA	278	522	4,0	263	435	5,2	185	298	4,0	1081	1950	21,8
Commerciaux	12	23	0,2	12	20	0,2	12	20	0,3	12	22	0,2
Sociaux et de pensions	263	494	3,8	248	411	4,9	170	274	3,7	223	402	4,5
Ambassades	3	5	0,0	3	4	0,1	3	4	0,1	0	0	0,0
Arriérés accumulés avant 2017										600	1083	12,1
Arriérés accumulés en 2017										246	443	5,0
Postes pour mémoire												
Arriérés envers la Russie (couverte par le Club de Paris, et non inclus dans le stock de la dette)	19	35	0,3	21	35	0,4	22	35	0,5	22	39	0,4
Réclamations de Commisimpex							486	782	11,0	486	878	10,0
Arriérés sujets à une revue potentielle							1573	2528	34,1	973	1756	19,7

Annexe 4 : Progrès du Costa Rica dans la complexité économique de ses produits

Des pays ont évolué dans la fabrication de produits plus complexes (cas du Costa Rica entre 2006 et 2016)

2016

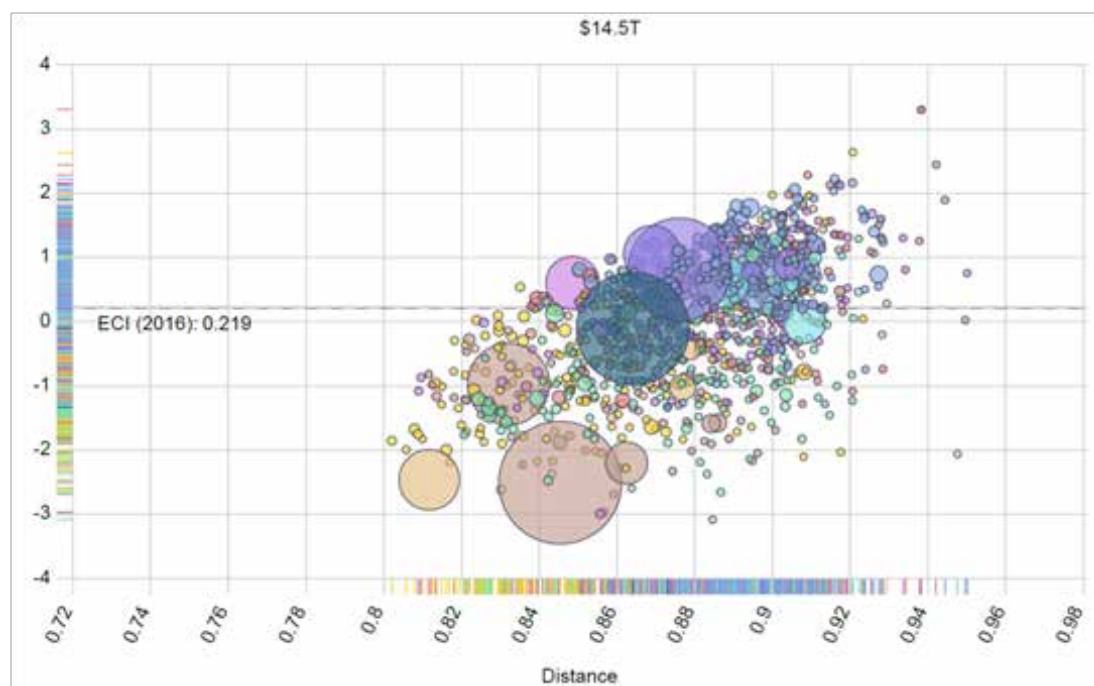
Complexité



Distance entre les produits exportés en 2006 et 2016 par rapport aux produits plus complexes à forte valeur ajoutée

2016

Complexité



Source : CID, Atlas sur la complexité économique, 2017, Harvard.

Bibliographie

Agence France - Presse : <http://www.jeuneafrique.com/depeches/464062/economie/le-fmi-confirme-que-brazzaville-lui-a-cache-une-partie-de-sa-dette/>

Balassa, B, 1965, Libéralisation négociée et avantage comparatif «révélé» , The Manchester School of Economic and Social Studies.

Balassa, B, 1977, L'avantage comparatif « révélé » revu: une analyse des parts d'exportation relatives des pays industriels”.

Banque Centrale des Etats de l'Afrique Centrale, Agence Nationale de la République du Congo, Avril 2017, Note de Conjoncture du quatrième trimestre 2017.

Banque mondiale, 2012, “L'industrie légère en Afrique : Politique ciblées pour susciter l'investissement privé et créer des emplois, Hinh T. Dinh, Vincent Palmade, Vadana Chandra, et Frances Cossar.

Banque mondiale, 2015, Revue de la gestion des dépenses publiques et de la responsabilité financière (PEMFAR).

Banque mondiale, 2016, Rapport sur la diversification économique en République du Congo.

Banque mondiale, 2017, Diagnostic Systématique Pays.

Banque mondiale, 2018, L'évolution de la richesse des nations en 2018: Construire un avenir durable, (Glenn-Marie Lange, Quentin Wodon, et Kevin Carey).

Banque mondiale, 2018, Indicateurs de développement dans le monde.

Banque mondiale, 2018, Perspectives macroéconomiques et sur la pauvreté (MPO), Edition de Printemps.

Berthelemy J.C. et Chauvin S. 2000. “Changements structurels en Asie et perspectives de croissance après la crise” Document de travail du CEPPII, n° 00-09, 2000.

Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA), 2017, Le cadre macroéconomique de la transformation structurelle des économies africaines.

Da Costa Neto, N. C. et R. Romeu, 2011, “La diversification des exportations a-t-elle atténué l'impact de la crise financière mondiale?” Document de travail du FMI.

Dabla-Norris, E., J. Brumby, A. Kyobe, Z. Mills et C. Papageorgiou, 2011, “Investir dans l'investissement public : un indice de l'efficacité des investissements publics”, Document de travail du FMI.

Gill, Indermit S., I. Izvorski, W. van Eeghen et D. de Rosa, 2014, “Développement diversifié. Tirer le meilleur parti des ressources naturelles de l'Eurasie”, Banque mondiale.

Dalia Hakura, Adrian Alter, Matteo Ghilardi, Rodolfo Maino, Cameron McLoughlin et Maximilien Queyranne, 2015, Entretenir une croissance plus inclusive en République du Congo, Fonds Monétaire International.

Tetsuya Konuki et Mauricio Villafuerte, 2017, “Comportement cyclique de la politique fiscale dans les pays d’Afrique subsaharienne”, Fonds Monétaire International.

Hausmann, R., C. Hidalgo, S. Bustos, M. Coscia, S. Chung, J. Jimenez, A. Simoes et M. Yildirim, 2011, “L’Atlas de la Complexité Economique”, Cambridge M.A.: Center for International Development, Université de Harvard.

Hausmann, R. et B. Klinger, 2006, “Transformation structurelle et les modèles d’avantage comparatif dans l’espace produit”, Document de travail n° 128. Cambridge, MA, États-Unis : Center for International Development, Université de Harvard.

Hausmann, R., J. Hwang et D. Rodrik, 2007, «Ce que vous exportez compte», *Journal of Economic Growth*, 12, 1, 1-25.

République du Congo, 2018, Version Provisoire du Plan National de Développement 2018-2022.



GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Immeuble BDEAC 2^{ème} étage

congoalert@worldbank.org

Bd Denis Sassou Nguesso - Brazzaville, Rép. du Congo

